
Perspectives de ménages, 2010 - 2030

Canton de Neuchâtel

Travail effectué à Statistique Vaud

Étude réalisée par Reto Schumacher
Chef de projets

Responsable de publication Gilles Imhof
Directeur

**Perspectives de ménages, canton de Neuchâtel, août 2014
(extraits choisis)**



Statistique Vaud
Département des finances
et des relations extérieures

Statistique Vaud, Rue de la Paix 6, 1014 Lausanne
Tél. 021 316 29 99, Fax 021 316 29 50, <http://www.stat.vd.ch>

Table des matières

1	Introduction	3
1.1	Contexte : un nouveau modèle de projections régionales de ménages.....	3
1.2	L'utilité des perspectives de ménages	3
1.3	La structure de ce rapport.....	4
2	Le nouveau modèle de projection de ménages : Définitions, méthodes et sources.....	4
2.1	Quelques définitions	4
2.2	Logique, sources et étapes du modèle de projection	6
3	Rappel des perspectives de population 2011-2040.....	7
3.1	Les hypothèses	8
3.2	L'évolution de la population.....	8
3.3	L'évolution de la structure par âge et sexe	10
4	Principaux résultats des perspectives de ménages 2010-2030	11
4.1	L'évolution du nombre de ménages privés.....	11
4.2	L'évolution de la taille des ménages	13
4.3	L'évolution des types de ménages	16
4.4	Analyse régionale des ménages	18
5	Bilan	22
6	Références.....	23
7	Annexes.....	24

1 Introduction

1.1 Contexte : un nouveau modèle de projections régionales de ménages

Depuis 1997, Statistique Vaud (anciennement SCRIS) publie des projections de ménages régionalisées pour plusieurs cantons de Suisse romande. Le modèle de projection utilisé jusqu'ici a été développé par Jacques Menthonnex (1996) et représente une version affinée de la méthode des taux de chefs de ménages (cf. Nations Unies, 1974). Au niveau national, l'Office fédéral de la statistique a calculé ses premiers scénarios pour les ménages suisses en 2008 en appliquant la méthode des taux de membres (OFS, 2008).

Tant le modèle de Statistique Vaud utilisé jusqu'à présent que celui utilisé à l'OFS exploitent les données des recensements fédéraux de la population. Comme le recensement de l'an 2000 a été le dernier à décrire la population et les ménages des régions de manière exhaustive, le développement d'un nouveau modèle de projections de ménages régionalisées s'est avéré nécessaire. Par conséquent, les perspectives de ménages 2010-2030 du canton de Neuchâtel et de ses régions, présentées dans ce rapport, sont basées sur un nouveau modèle séquentiel de projection de ménages développé par Jacques Menthonnex (2013). Adapté aux nouvelles sources statistiques suisses, ce modèle exploite les données des registres cantonaux des personnes et du registre fédéral des bâtiments et logements, ainsi que celles du relevé structurel.

1.2 L'utilité des perspectives de ménages

L'établissement de perspectives de population se fait en fonction d'hypothèses sur l'évolution future de la mortalité, de la fécondité et des flux migratoires, et permet notamment d'étudier l'impact de différents scénarios sur l'évolution de la taille de la population et de sa structure par âge et sexe. D'un point de vue de planification et de politique publique, l'apport des perspectives de population consiste donc à fournir des informations quantitatives sur l'évolution future de la population, sur sa croissance naturelle et migratoire, sur la dynamique de sa répartition territoriale et surtout sur le rythme de son vieillissement.

Si une population peut être vue comme un ensemble d'individus, ses membres s'organisent en ménages, cohabitent dans des logements et constituent ainsi des unités élémentaires tant au plan social qu'en ce qui concerne certaines prises de décision économique. L'objectif des perspectives de ménages est justement d'étudier l'impact de l'évolution de la population et de sa structure sur le nombre de ménages et leurs caractéristiques ou, autrement dit, sur la demande en logements. L'évolution du nombre de ménages dépend, d'une part, de l'évolution de la taille de la population et, d'autre part, de celle de la taille moyenne des ménages qui dépend, quant à elle, aussi de la dynamique de la structure démographique.

Les ménages peuvent être considérés comme la forme d'organisation économique la plus élémentaire de la société. Les individus constituant un ménage sont liés entre eux par différentes formes de solidarités, entre autres aussi par la solidarité financière. L'évolution de la composition des ménages a donc une influence sur la demande future de places de travail et sur les caractéristiques de celle-ci, notamment en ce qui concerne le taux d'occupation. La composition future des ménages est également intéressante du point de vue de la planification médico-sociale, puisque le degré de prise en charge des personnes âgées peu autonomes dépend aussi de la configuration de leur ménage.

En résumé, l'utilité des perspectives de ménages consiste à anticiper les conséquences de l'évolution démographique sur le marché du logement et sur le marché du travail. En outre, elles peuvent fournir une base statistique nécessaire à la planification médico-sociale.

1.3 La structure de ce rapport

Ce rapport présente les résultats des nouvelles perspectives de ménages 2010 – 2030 pour le canton de Neuchâtel et ses régions. Dans le chapitre 2, nous définissons les concepts-clés de cette étude et décrivons brièvement les bases méthodologiques ainsi que les sources utilisées. Le chapitre 3 propose un bref rappel des dernières perspectives de population dont les résultats constituent la trame de fond des perspectives de ménages. Dans le chapitre 4, nous présentons les résultats principaux de ce rapport, à savoir l'évolution projetée du nombre de ménages dans le canton et dans les régions, de même que l'évolution de la répartition des ménages par taille et type.

2 Le nouveau modèle de projection de ménages : Définitions, méthodes et sources

Le but de ce chapitre est de définir les concepts-clés de cette étude et de décrire dans les grandes lignes le nouveau modèle séquentiel de projection de ménages. Les sources de données utilisées sont également brièvement présentées.

2.1 Quelques définitions

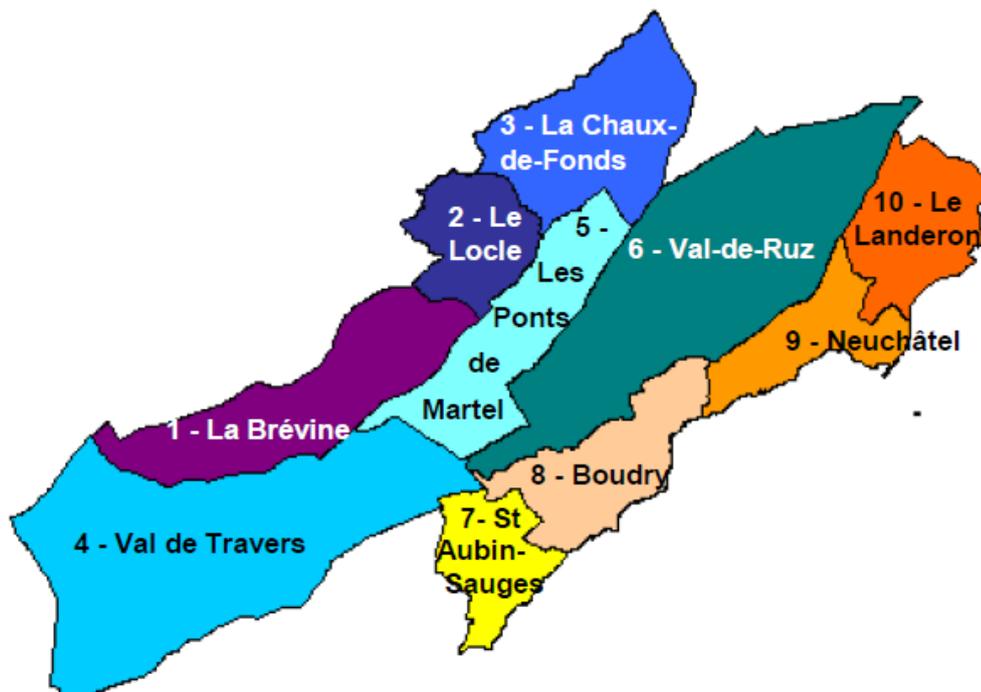
La définition des régions du canton de Neuchâtel correspond à celle utilisée dans les dernières perspectives de population (Moreau, 2012). Un découpage en 10 régions a alors été proposé. Cette partition territoriale comprend les régions de la Brévine (1), du Locle (2), de La Chaux-de-Fonds (3), du Val-de-Travers (4), des Ponts-de-Martel (5), du Val-de-Ruz (6), de Saint-Aubin-Sauges (7), de Boudry (8), de Neuchâtel (9) et du Landeron (10).

Tableau 2.1. Répartition des communes neuchâteloises par région

Région	Communes
1	Le Cerneux-Péquignot, La Brévine, La Chaux-du-Milieu
2	Le Locle, Les Brenets
3	La Chaux-de-Fonds, Les Planchettes
4	Val-de-Travers, La Côte-aux-Fées, Les Verrières,
5	Les Ponts-de-Martel, Brot-Plamboz, La Sagne
6	Rochefort, Brot-Dessous, Val-de-Ruz, Valangin
7	Gorgier, Saint-Aubin-Sauges, Fresens, Montalchez, Vaumarcus
8	Boudry, Cortaillod, Milvignes, Peseux, Corcelles-Cormondèche, Bevaix
9	Neuchâtel, Hauterive, Saint-Blaise, La Tène
10	Cornaux, Cressier, Enges, Le Landeron, Lignièrès

Le tableau 2.1 indique la répartition des communes neuchâteloises par région. Rappelons que les communes d'Auvernier, de Bôle et de Colombier ont été fusionnées le 1^{er} janvier 2013 pour former la commune de Milvignes. Le nombre de communes neuchâteloises s'élève désormais à 37. La carte 2.1 ci-dessous montre la situation géographique des dix régions retenues.

Carte 2.1. Situation géographique des 10 régions



Le concept de population retenu dans l'élaboration des perspectives de ménages est celui de la population résidante permanente au sens du Recensement Cantonal de la Population (RCP). Selon cette définition, la population résidante comprend l'ensemble des personnes dont le domicile civil ou légal se trouve dans le canton de Neuchâtel. Pour la population étrangère, la prise en compte dans cet effectif dépend de la durée de présence ou de la durée de validité du permis. Ainsi sont comptées dans la population résidante les personnes détentrices de permis B (autorisation de séjour), C (autorisation d'établissement) et Ci (fonctionnaires internationaux et leurs familles). Quant aux permis F (admission provisoire), L (autorisation de courte durée) et N (requérants d'asile), seules les personnes se trouvant en Suisse depuis au moins 12 mois sont prises en compte. Notons que le concept de population retenu dans la reconstitution des ménages neuchâtelois de 1990 à 2000 diffère quelque peu de celui utilisé pour la période de 2005 à 2030. Les populations résidentes de 1990 et de 2000 correspondent aux populations des logements civils ou légaux du canton de Neuchâtel recensés dans le cadre des recensements fédéraux de la population.

Le concept de ménage retenu est celui du ménage civil ou légal. Il désigne un groupe d'individus ayant leur domicile civil ou légal dans le canton de Neuchâtel et vivant ensemble dans un même logement comportant au moins une pièce, ainsi qu'une cuisine ou une cuisinette.

2.2 Logique, sources et étapes du modèle de projection

Le nouveau modèle séquentiel de projection de ménages développé par Jacques Menthonnex (2013) s'apparente à la famille de ceux qui font appel à des taux de membres de ménages ou, autrement dit, à des proportions (Wilson, 2013). Ces taux, observés ou extrapolés, permettent de répartir la population distribuée par âge, sexe et région dans toute une série de catégories de ménage, telles que les catégories de taille de ménage, de type de ménage, de taille de logement etc., et reflètent les comportements résidentiels des différents sous-groupes de la population. Le passage de l'univers des personnes à celui des ménages se fait ensuite par division des effectifs de personnes réparties par taille de ménage, par les tailles respectives (cf. annexe méthodologique). Le modèle peut être qualifié de séquentiel en raison de la répartition séquentielle (c'est-à-dire par étapes) de la population dans les différentes sous-catégories considérées.

La logique du modèle consiste à appliquer ces taux de membres à la population répartie par sexe, âge et région. Afin de montrer l'évolution à long terme des ménages neuchâtelois et de leurs caractéristiques, nous présentons, dans cette étude, des statistiques pour la période de 1990 à 2030 par pas de cinq ans. Les taux sont donc appliqués aux populations observées entre 1990 et 2010 et aux populations issues des dernières perspectives de population entre 2015 et 2030. Quant aux taux de membres, différentes sources nous ont permis de les déterminer pour les années 1990, 2000 et 2010/11. Tous les taux se référant aux années 1990 et 2000 ont été calculés à partir des recensements fédéraux de la population, alors que les taux de 2010/11 ont été obtenus à partir de la base de données des personnes du canton de Neuchâtel (BDP) de fin 2011, ainsi qu'à partir des données des relevés structurels de 2010 et de 2011. Si les taux concernant les années 1995 et 2005 ont été obtenus par interpolation linéaire, les proportions se référant aux années 2015-2030 sont issues d'une extrapolation dont les grandes lignes sont décrites ultérieurement.

Le cheminement des différentes étapes a été déterminé de sorte que l'information disponible au niveau régional soit utilisée de façon optimale. Dans sa nouvelle formulation, le modèle de projection de ménages de Statistique Vaud se divise en plusieurs étapes. La première étape distingue la population vivant en ménage collectif de celle vivant en ménage privé. Pour ce faire, la population répartie par région, classe d'âge et sexe est multipliée par les proportions respectives d'individus vivant en ménage privé.

La deuxième étape permet de déterminer la distribution observée ou projetée des ménages par taille, la taille se référant au nombre de membres du ménage. Pour ce faire, elle répartit la population vivant en ménage privé selon la taille de ménage, et ceci pour chaque classe d'âge, sexe et région. Les âges sont regroupés en classes quinquennales, alors que six tailles de ménages sont distinguées (1, 2, 3, 4, 5, 6 et plus). Les taux répartissant la population de fin 2011 par région, âge, sexe et taille de ménage ont été calculés à partir des données de la BDP. La définition des ménages BDP est basée sur les identificateurs fédéraux des bâtiments (EGID) et des logements (EWID).

Le but de la troisième étape est de passer de la population répartie par taille de ménage aux ménages par type en passant par la population distribuée par classe d'âge, par taille et type de ménage et par région. Sept types de ménages sont distingués :

1. Personnes seules
2. Couples (mariés ou non) sans enfant
3. Couples (mariés ou non) avec enfant(s)
4. Mères seules avec enfant(s)
5. Pères seuls avec enfant(s)
6. Autres ménages familiaux
7. Autres ménages non familiaux

Rappelons que seuls les individus de moins de 25 ans sont considérés comme enfants et que les types 2 à 5 peuvent aussi comporter des tierces personnes. Si la répartition de la population par âge, par taille et par type de ménage a pu être calculée pour chaque région à partir des recensements fédéraux de 1990 et de 2000, les données des relevés structurels de 2010 et de 2011 nous ont permis de déterminer cette distribution seulement au niveau du canton. En s'inspirant des particularités régionales observées en 2000 et en appliquant une procédure d'ajustement d'une matrice sur ces marges, on peut néanmoins obtenir une répartition régionale des ménages par type pour 2010/11.

La quatrième étape permet de décrire de manière détaillée les ménages avec enfants. Pour ce faire, le nombre d'enfants est réparti dans chaque région selon le nombre d'enfants vivant ensemble (de 1 à 6 et plus), selon le type de ménage (types 3 à 5) et selon l'âge du cadet en trois groupes d'âge (0-4 ans, 5-15 ans, 16 ans et plus). Les informations nécessaires aux calculs de cette étape proviennent des recensements fédéraux (1990 et 2000), de la BDP et des relevés structurels (2010-11).

L'extrapolation des taux de membres représente une étape cruciale dans l'élaboration des projections de ménages et mérite donc quelques explications. La direction et l'intensité de l'extrapolation des proportions régionales dépendent de l'évolution de celles-ci entre 2000 et 2010/11, ainsi que de l'évolution des proportions cantonales durant la même période. La prise en compte de l'évolution cantonale intervient à plusieurs reprises et se justifie par la taille plutôt restreinte de la plupart des régions distinguées. Souvent, les taux régionaux s'avèrent en effet assez volatiles, notamment quand ils représentent le croisement de plusieurs variables. Dans cette première application du nouveau modèle de projection de ménages, nous avons opté pour une extrapolation moyenne (ou mesurée) des taux (cf. annexe méthodologique). Ce choix a été motivé par le fait que l'évolution des taux de membres entre 2000 et 2010/11 résulte de la comparaison de sources différentes, à savoir le recensement fédéral en 2000 et la BDP ou le relevé structurel en 2010/11.

3 Rappel des perspectives de population 2011-2040

Comme les perspectives de ménages sont basées en partie sur les dernières perspectives de population du canton de Neuchâtel et de ses régions, nous présentons, dans ce troisième chapitre, un bref rappel des résultats des dernières perspectives de la population neuchâteloise effectuées en 2012 (Moreau, 2012). Outre les hypothèses sous-jacentes aux différents scénarios de projection, nous rappelons notamment les résultats quant à l'évolution de la taille de la population et de sa structure par âge et sexe.

3.1 Les hypothèses

Dans les dernières perspectives de population établies pour le canton de Neuchâtel, neuf scénarios ont été retenus. Ils correspondent aux combinaisons de trois scénarios de l'évolution du solde migratoire, de trois scénarios de l'évolution de la fécondité, et d'un scénario pour la mortalité future. Le tableau 3.1 résume les hypothèses sous-jacentes à ces neuf scénarios de projection. L'hypothèse retenue sur l'évolution de l'espérance de vie à la naissance prévoit une augmentation de la longévité moyenne de 79.6 ans en 2011 à 83.1 ans en 2030 pour les hommes, et une augmentation de 84.3 ans en 2011 à 87.3 ans en 2030 pour les femmes.

Tableau 3.1. Configuration des scénarios d'évolution démographique

scénario	description	solde migratoire	indicateur conjoncturel de fécondité
1	solde migratoire moyen, fécondité moyenne	399	1.60
2	solde migratoire moyen, fécondité élevée	399	1.70
3	solde migratoire moyen, fécondité faible	399	1.50
4	solde migratoire élevé, fécondité moyenne	639	1.60
5	solde migratoire élevé, fécondité élevée	639	1.70
6	solde migratoire élevé, fécondité faible	639	1.50
7	solde migratoire faible, fécondité moyenne	159	1.60
8	solde migratoire faible, fécondité élevée	159	1.70
9	solde migratoire faible, fécondité faible	159	1.50

Les trois scénarios de l'évolution future de la fécondité prévoient une stabilisation à moyen terme de l'indicateur conjoncturel de fécondité à des valeurs comprises entre 1.5 et 1.7 enfants par femme. Pour ce qui est des hypothèses sur l'évolution du solde migratoire, elles postulent des soldes positifs à moyen terme allant de 159 à 639 personnes par an. Le scénario 1, combinant l'hypothèse d'un solde migratoire moyen avec celle d'une fécondité moyenne, correspond au scénario de base dans les perspectives de population de 2012. C'est précisément sur ce scénario que sont basées la plupart des perspectives de ménages présentées dans cette étude.

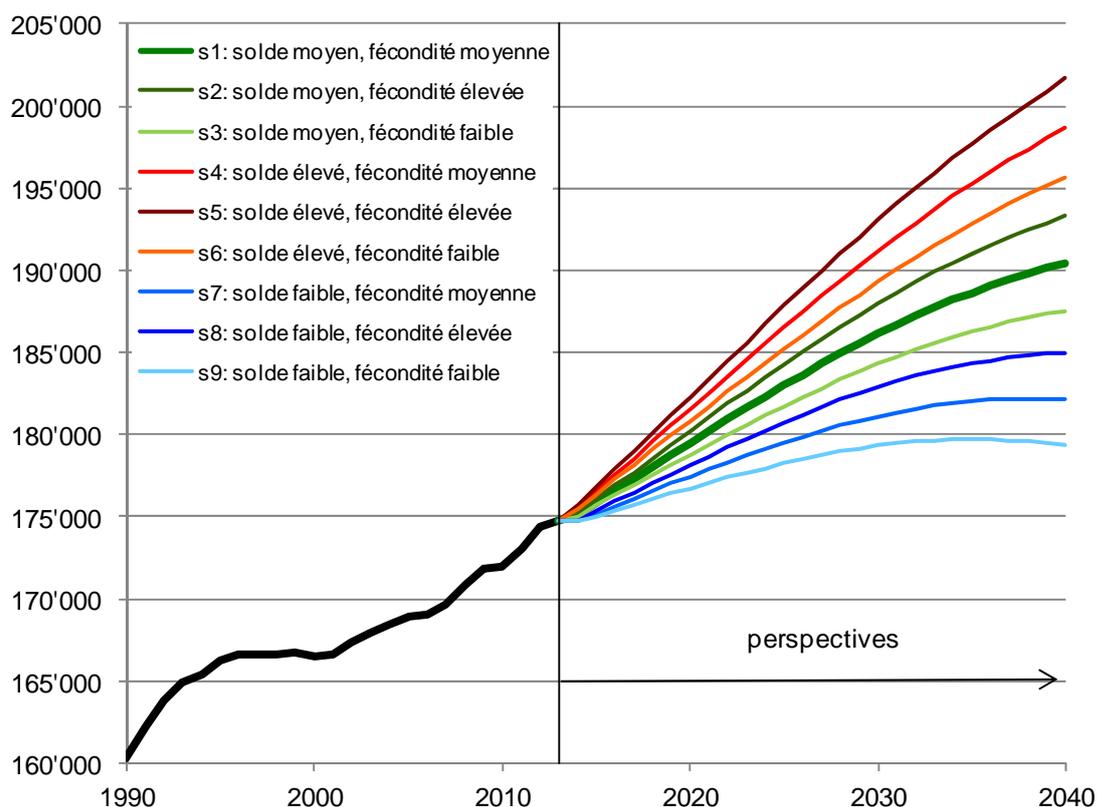
3.2 L'évolution de la population

Les effets des neuf scénarios sur l'évolution de la taille de la population résidente permanente du canton de Neuchâtel sont illustrés par la figure 3.1. A l'exception du scénario 9, qui combine les hypothèses d'un solde migratoire faible et d'une fécondité faible à moyen terme et qui laisse présager une baisse de la population à partir de 2035, tous les autres scénarios prévoient une croissance ininterrompue de la population neuchâteloise entre 2013 et 2040. Si le scénario le plus optimiste postule une augmentation de la population cantonale de 174'500 habitants en 2012 à presque 202'000 personnes en 2040, le scénario le plus pessimiste prévoit un accroissement d'à peine 5000 individus dans le même laps de temps. D'après le scénario de base, qui peut être considéré comme le plus vraisemblable et sur lequel sont fondé ces perspectives de ménages, la population cantonale atteindrait 179'500 personnes en 2020, 186'150 d'ici 2030 et environ 190'500 en 2040. Rappelons toutefois que ces perspectives de population datent de 2012, et que par conséquent elles ne tiennent pas compte de l'évolution de la population neuchâteloise entre 2011 et aujourd'hui. A fin 2013, la

population résidante du canton de Neuchâtel a atteint 176'200 personnes, un chiffre attendu selon le scénario de base pour le courant de l'année 2016. Si ce rythme de croissance plus soutenu que prévu entre 2011 et 2013 ne met pas a priori en question la validité à moyen et à long terme du scénario de base, il montre néanmoins le caractère plus indicatif que prédictif des perspectives de population.

Si, au niveau cantonal, on peut donc s'attendre à une croissance démographique d'environ 9 % entre 2012 et 2040, il existe de grandes différences au niveau régional. Ainsi, le scénario de base prévoit un accroissement clairement supérieur à la moyenne cantonale pour les régions du Val-de-Ruz (avec une croissance relative de plus de 20 %), de Saint-Aubin-Sauges et de Neuchâtel. L'évolution des populations des régions de Boudry et de La Chaux-de-Fonds suivra de près celle de la population cantonale, alors que la population de la région du Landeron augmentera d'environ 5 %. Quant aux régions du Locle, des Ponts-de-Martel, du Val-de-Travers et de la Brévine, elles subiront probablement une décroissance démographique de l'ordre de 3 % (Le Locle) à 15 % (La Brévine). Notons cependant qu'au vu des efforts récents de certaines communes pour attirer des entreprises et des habitants, le scénario sur l'évolution démographique de ces régions frontalières pourrait s'avérer plus optimiste lors de la prochaine mise à jour des perspectives de population.

Figure 3.1. Population du canton de Neuchâtel, 1990-2040, selon neuf scénarios

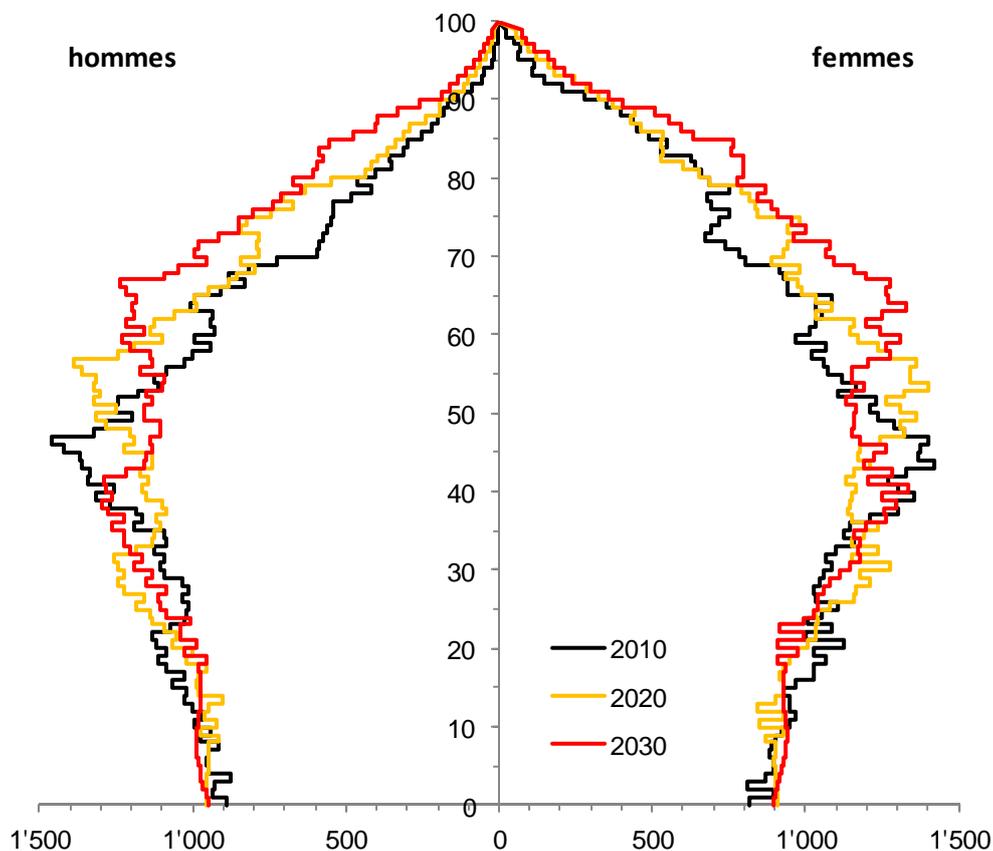


3.3 L'évolution de la structure par âge et sexe

En dépit de l'hypothèse d'un apport continu de nouveaux arrivants plutôt jeunes sur l'ensemble de la période de projection, le scénario de base prévoit une progression du vieillissement de la population neuchâteloise sous l'effet d'une fécondité inférieure au seuil de remplacement des générations et d'un allongement continu de la longévité. La figure 3.2 représente la pyramide des âges observée en 2010, de même que celles issues du scénario de base en 2020 et en 2030. La comparaison des trois pyramides montre un accroissement important des effectifs et de la proportion de personnes âgées. La proportion des personnes de 65 ans et plus passera ainsi de 17.7 % en 2010 à 23.2 % en 2030, alors que la proportion des 85 ans et plus augmentera de 2.7 % à 3.9 % dans le même laps de temps. L'âge médian, quant à lui, progressera de 40.2 ans en 2010 à 43.7 ans en 2030.

En tournant le regard vers les régions, on constate que le vieillissement démographique progressera à un rythme accéléré dans les régions rurales, ceci notamment en fonction de soldes migratoires défavorables. Ainsi, c'est dans les régions du Landeron (+ 60%), du Val-de-Ruz (+ 52%), de la Brévine (+ 47%), de Saint-Aubin-Sauges (+ 46 %) et du Val-de-Travers (+ 41 %) que la proportion des personnes de 65 ans et plus augmentera le plus entre 2010 et 2030. En termes de niveaux de vieillissement atteints en 2030, les régions du Val-de-Travers et de la Brévine seront les plus touchées avec des proportions de personnes de 65 ans et plus atteignant 30 % et 28 % respectivement, tandis que dans les villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds cette proportion n'atteindra que 21 %.

Figure 3.2. Population résidante du canton de Neuchâtel par âge et sexe en 2010, 2020 et 2030. Scénario de base



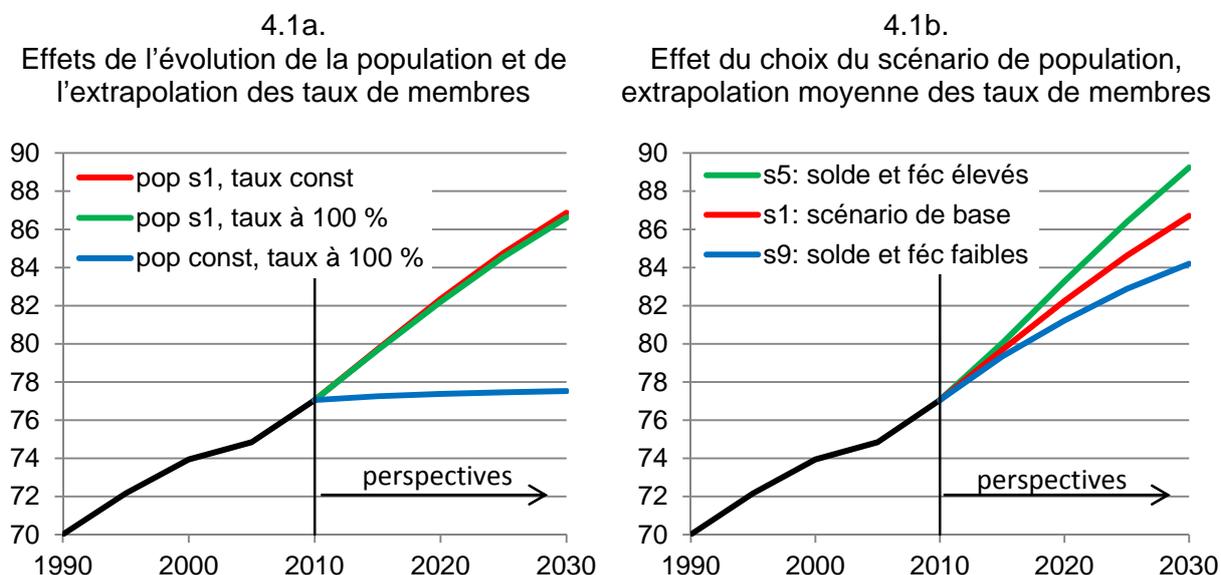
4 Principaux résultats des perspectives de ménages 2010-2030

Dans ce chapitre, nous présentons les résultats principaux des perspectives de ménages du canton de Neuchâtel et de ses régions pour la période 2010-2030. Dans un premier temps, nous décrivons l'évolution future du nombre de ménages privés en fonction de différents scénarios de l'évolution de la population et des taux de membres. Les sous-chapitres suivants sont consacrés à l'évolution de la distribution des ménages par taille et par type, ainsi qu'à une analyse régionale de l'évolution des ménages.

4.1 L'évolution du nombre de ménages privés

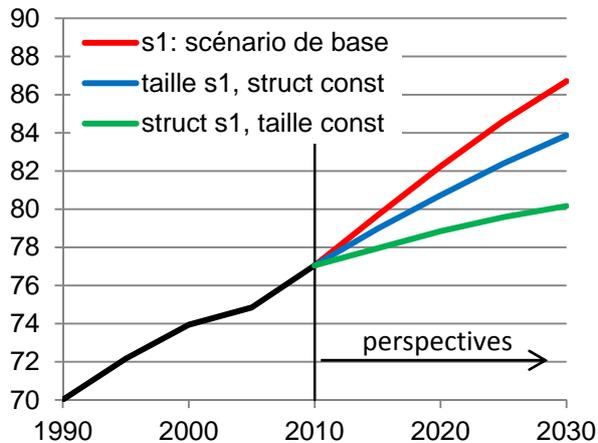
L'évolution du nombre de ménages privés dans le canton est sans doute l'information principale à tirer des perspectives de ménages. En s'appuyant sur le scénario de base des perspectives de population et en appliquant une extrapolation moyenne des taux de membres, le modèle de projections de ménages prévoit une augmentation de 77'100 ménages en 2010 à 86'700 ménages en 2030. Avec 12.5 % en 20 ans, l'accroissement relatif des ménages privés sera donc supérieur à la croissance de la population qui augmentera de 8.2 % durant le même laps de temps. Par rapport à la période de 1990 à 2010, pendant laquelle le nombre de ménages privés a augmenté de 10 %, l'accroissement s'accélérera légèrement entre 2010 et 2030.

Figures 4.1a-c. Evolution du nombre de ménages privés (en milliers) du canton de Neuchâtel. Illustration des effets de différentes hypothèses



4.1c.

Effets de l'évolution de la taille et de la structure par âge, extrapolation moyenne des taux de membres



Afin d'analyser les causes de l'accroissement futur du nombre de ménages neuchâtelois, nous avons procédé à plusieurs simulations dont les effets sont illustrés ci-dessus. La figure 4.1a montre les effets respectifs de l'évolution de la population et des taux de membres (c'est-à-dire des comportements résidentiels) sur celle du nombre de ménages. La courbe bleue indique l'évolution que suivrait le nombre de ménages si la population restait stable entre 2010 et 2030 et si les taux de membres évoluaient au même rythme qu'entre 2000 et 2010/11 (extrapolation des taux à 100 %). Les courbes rouges et vertes montrent l'évolution des ménages qu'on obtient en combinant le scénario de population de base (s1) avec des taux constants (courbe rouge) ou extrapolés à 100 % (courbe verte). On constate aisément que l'augmentation du nombre de ménages s'explique quasi exclusivement par l'évolution de la population, tandis que l'évolution des taux de membres n'affecte guère le nombre de ménages.

Etant donné l'importance primordiale de l'évolution de la population pour celle des ménages, il est intéressant d'étudier l'impact de différents scénarios extrêmes. La figure 4.1b illustre l'évolution future du nombre de ménages en fonction de trois scénarios de population, dont le scénario de base déjà évoqué. Sous l'hypothèse pessimiste d'une fécondité et d'un excédent migratoire faibles (scénario 9), le nombre de ménages atteindrait 84'200 unités d'ici 2030, alors que sous l'hypothèse optimiste d'une fécondité et d'un apport migratoire élevés (scénario 5), ce chiffre monterait à 89'200 ménages. Il est révélateur de constater que même sous l'hypothèse d'une évolution démographique très modeste (scénario 9), il faut s'attendre à une hausse considérable du nombre de ménages (+ 9.2 %).

Cette observation nous a amené à effectuer une troisième simulation dont le but est d'estimer les impacts respectifs de l'évolution de la taille et de la structure par âge de la population neuchâteloise sur l'accroissement du nombre de ménages. Pour ce faire, nous avons simulé deux populations, l'une dont la taille évolue au rythme du scénario de base (scénario 1) mais dont la structure par âge reste figée au niveau de celle observée en 2010, et l'autre dont la taille ne change pas entre 2010 et 2030 mais dont la structure par âge évolue selon le scénario de base. Les deux populations ont été soumises ensuite aux taux de membres issus d'une extrapolation moyenne. La figure 4.1c fait ressortir que la dynamique de la structure par âge, en d'autres termes le vieillissement démographique, explique à elle seule une augmentation de plus de 3000 ménages entre 2010 et 2030

(courbe verte). En résumé, on peut dire qu'un tiers de l'augmentation probable du nombre de ménages privés dans le canton de Neuchâtel entre 2010 et 2030 sera dû au vieillissement de la population, alors que les deux autres tiers s'expliqueront par la croissance démographique proprement dite, l'évolution des comportements en matière de cohabitation n'ayant quasiment aucun impact.

4.2 L'évolution de la taille des ménages

L'analyse de l'évolution des ménages par taille permet de mieux comprendre les facteurs expliquant l'accroissement du nombre de ménages privés. Le Tableau 4.1 met en évidence que l'augmentation du nombre de ménages prévue entre 2010 et 2030 s'expliquera quasi exclusivement par la hausse des ménages à une et à deux personnes. Selon le scénario de base, le nombre de ménages à une personne augmentera de plus de 5'100 unités entre 2010 et 2030, alors que plus de 4'200 ménages supplémentaires à deux personnes seront enregistrés jusqu'à la fin de la période de projection. La croissance du nombre de ménages d'une et de deux personnes expliquerait donc 97 % de la croissance totale prévue. Par rapport à la période 1990-2010, l'accroissement des ménages d'une personne se ralentirait légèrement après 2010. La hausse des ménages de deux personnes, en revanche, prendrait davantage d'élan. Quant aux ménages de trois et cinq personnes, leur nombre n'augmentera que très modestement entre 2010 et 2030, tandis que l'évolution des ménages à quatre personnes, dont l'érosion s'observait déjà entre 1990 et 2010, continuera à être négative jusqu'en 2030. Notons qu'avec une augmentation relative de 12.3 % entre 2010 et 2030, la croissance des ménages à six personnes et plus s'alignera sur l'accroissement moyen du nombre de ménages.

L'évolution variable des différentes tailles de ménage aura une répercussion directe sur la répartition relative des ménages par taille, ainsi que sur la taille moyenne des ménages. Le nombre relatif de ménages d'une personne, qui a augmenté de 32.7 % en 1990 à 37.2 % en 2010, atteindra 39 % de l'ensemble des ménages d'ici 2030. La proportion de ménages de deux personnes, dont le bilan sur la période 1990-2010 était négatif, augmentera de 31.2 % en 2010 à 32.6 % en 2030. Cela signifie que le poids total des ménages d'une et de deux personnes passerait de 68.4 % à 71.6 % durant la période de projection. L'évolution du nombre relatif de ménages de trois et de quatre personnes, qui était négative et assez parallèle entre 1990 et 2010, se poursuivra dans la même direction entre 2010 et 2030, même si la baisse sera plus marquée du côté des ménages de quatre personnes. Ainsi, la proportion de ménages de trois personnes diminuera de 13.1 % en 2010 à 12.2 % en 2030, alors que celle des ménages à quatre personnes passera de 13 % à 11.2 %. Quant aux ménages nombreux, leur importance relative évoluera peu entre 2010 et 2030. En raison de la progression des petits ménages, la taille moyenne des ménages continuera sa baisse observée depuis plusieurs décennies pour atteindre 2.12 personnes en 2030.

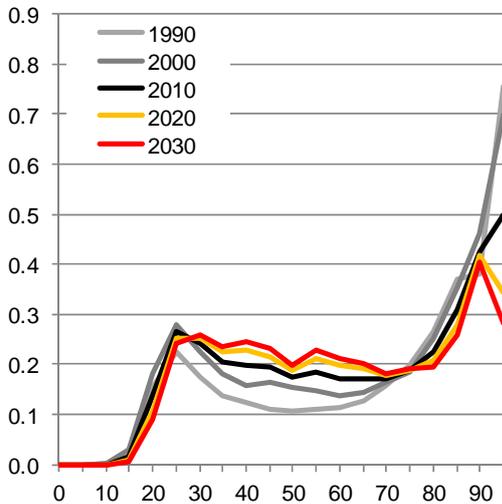
Tableau 4.1. Dimension des ménages du canton de Neuchâtel, 1990-2030

Ménages	1990	2000	2010	2015	2020	2025	2030	2010-30
Total	70'014	73'939	77'053	79'684	82'244	84'625	86'707	9'654
1 personne	22'911	27'143	28'680	30'008	31'359	32'634	33'823	+ 5'143
2 personnes	22'428	22'879	24'005	25'130	26'310	27'391	28'270	+ 4'265
3 personnes	10'618	9'793	10'130	10'373	10'512	10'570	10'555	+ 425
4 personnes	10'618	10'177	10'053	9'932	9'795	9'721	9'688	- 365
5 personnes	2'722	3'028	3'149	3'167	3'165	3'177	3'208	+ 59
6 personnes et plus	717	920	1'036	1'074	1'102	1'133	1'164	+ 128
Répartition en %								
1 personne	32.7	36.7	37.2	37.7	38.1	38.6	39.0	+ 1.8
2 personnes	32.0	30.9	31.2	31.5	32.0	32.4	32.6	+ 1.4
3 personnes	15.2	13.2	13.1	13.0	12.8	12.5	12.2	- 0.9
4 personnes	15.2	13.8	13.0	12.5	11.9	11.5	11.2	- 1.8
5 personnes	3.9	4.1	4.1	4.0	3.8	3.8	3.7	- 0.4
6 personnes et plus	1.0	1.2	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	+ 0.0
Evolution relative								
1 personne	79.9	94.6	100.0	104.6	109.3	113.8	117.9	+ 17.9
2 personnes	93.4	95.3	100.0	104.7	109.6	114.1	117.8	+ 17.8
3 personnes	104.8	96.7	100.0	102.4	103.8	104.3	104.2	+ 4.2
4 personnes	105.6	101.2	100.0	98.8	97.4	96.7	96.4	- 3.6
5 personnes	86.4	96.2	100.0	100.6	100.5	100.9	101.9	+ 1.9
6 personnes et plus	69.2	88.8	100.0	103.7	106.4	109.3	112.3	+ 12.3
Taille moyenne								
(pers. par ménage)	2.29	2.22	2.20	2.18	2.16	2.14	2.12	- 0.08

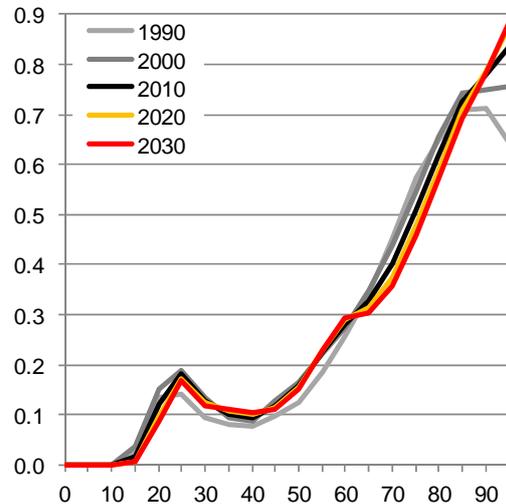
Face à l'augmentation observée et attendue des ménages d'une et de deux personnes, et face au rétrécissement de la taille moyenne des ménages, on est vite tenté d'expliquer cette évolution par un changement de comportement en matière de cohabitation, respectivement de décohabitation, sous l'influence croissante de l'individualisme dans la société (Klinenberg, 2013). Pourtant, l'analyse de l'évolution des taux de membres du canton de Neuchâtel ne permet pas de corroborer cette hypothèse. Les figures 4.2a à 4.2d illustrent une partie des taux de membres observés et extrapolés utilisés pour déterminer le nombre et la distribution des ménages par taille. S'il est vrai que la proportion des hommes âgés entre 20 et 69 ans vivant seuls a clairement augmenté entre 1990 et 2010 et continuera à augmenter jusqu'en 2030 selon le scénario retenu, les autres proportions sont restées et resteront remarquablement stables. Les proportions de femmes vivant seules n'évolueront guère, à l'exception des taux relatifs aux âges supérieurs à 65 ans qui diminueront légèrement sous l'effet de l'accroissement de l'espérance de vie des hommes. Quant aux proportions d'hommes et de femmes vivant dans un ménage de deux personnes, elles augmenteront légèrement entre 25 et 30 ans (probablement sous l'effet persistant de la diffusion de la cohabitation pré-nuptiale, cf. Kasearu et al., 2011) et diminueront entre 45 et 69 ans en fonction du retardement croissant des événements de vie familiale (notamment le départ du foyer parental, la première cohabitation, la première parentalité) dans le parcours de vie (Billari, 2004). Chez les femmes, la propension à vivre dans un ménage à deux personnes augmentera légèrement au-delà de 70 ans grâce aux progrès de la longévité masculine.

Figures 4.2a-d. Taux de membres observés et extrapolés pour la détermination du nombre de ménages par taille, canton de Neuchâtel, 1990-2030

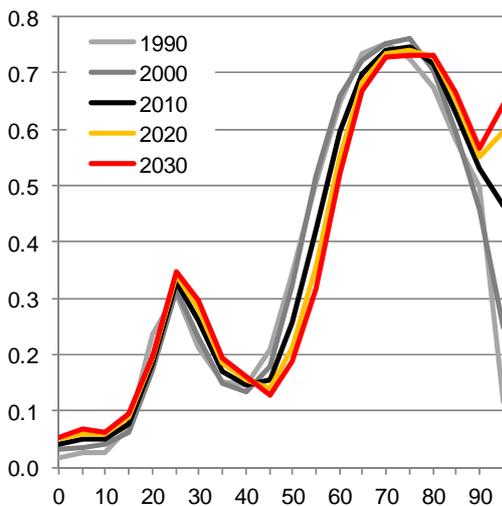
4.2a. Proportion d'hommes vivant seuls par classe d'âge quinquennale



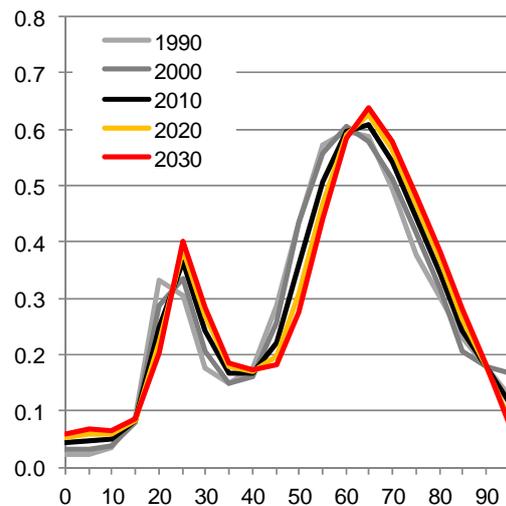
4.2b. Proportion de femmes vivant seules par classe d'âge quinquennale



4.2c. Proportion d'hommes vivant dans un ménage de deux personnes par classe d'âge quinquennale



4.2d. Proportion de femmes vivant dans un ménage de deux personnes par classe d'âge quinquennale



Somme toute, cependant, les taux de membres de ménages ont peu évolué entre 1990 et 2010 et ne changeront guère jusqu'en 2030. L'explication de la progression des ménages d'une et de deux personnes doit être cherchée beaucoup plus dans l'évolution de la structure par âge de la population. L'application des taux de membres observés en 2010 aux populations projetées de 2015 à 2030 génère en effet des résultats très similaires à ceux présentés ci-dessus et obtenus en appliquant une extrapolation moyenne des proportions. L'évolution de la répartition relative des ménages et de la taille moyenne des ménages s'expliquera donc avant tout par la pondération de plus en plus importante des taux de membres relatifs aux âges avancés, tandis que la contribution de l'évolution des comportements en matière de cohabitation sera clairement minoritaire. L'analyse détaillée de la répartition de la population et des ménages par taille montre effectivement que l'importance croissante des ménages d'une personne ou de deux personnes sera due

presque exclusivement à l'augmentation des classes d'âge de plus de 50 ans. Si, dans la classe d'âge des 15 à 34 ans, on doit s'attendre à une baisse du nombre d'individus vivant seuls d'ici 2030, l'augmentation des ménages d'une personne sera très faible (+ 360 unités) dans le groupe des 35 à 49 ans. En revanche, parmi les personnes de 50 à 74 ans, le nombre de ménages d'un occupant progressera de 3000 unités, et dans le groupe des 75 ans et plus de 2200 unités jusqu'en 2030. L'augmentation prévue du nombre de ménages de deux personnes concernera dans 89 % des cas des personnes de plus de 50 ans. En résumé, on peut donc dire que la progression considérable des ménages d'une et de deux personnes prévue d'ici 2030, de même que la diminution de la taille moyenne des ménages qui en résulte, s'expliquera en grande partie par le vieillissement de la population.

4.3 L'évolution des types de ménages

L'évolution du nombre de ménages par taille est étroitement liée à celle des types de ménages. Le tableau 4.2 indique l'évolution observée et anticipée des ménages privés du canton de Neuchâtel par type. Pour des questions de lisibilité, les types 4 et 5 ont été regroupés dans la catégorie « Parents seuls avec enfants », et les types 6 et 7 dans celle des « Autres ménages ».

Le nombre de personnes vivant seules (identique au nombre de ménages d'une personne) augmentera de 28'680 en 2010 à 33'800 en 2030 et continuera donc à progresser à peu près au rythme observé entre 1990 et 2010. Sans surprise, on doit s'attendre à un vieillissement de plus en plus avancé de cette catégorie de ménage. Si, en 1990, 63 % des personnes vivant seules avaient 45 ans et plus, elles étaient 67 % en 2010, et d'ici 2030 cette proportion atteindra probablement 71 %. Le nombre de couples sans enfant (avec éventuellement des tierces personnes, notamment des enfants de 25 ans et plus) s'accroîtra de 21'800 en 2010 à presque 24'500 d'ici 2030. Alors que ce type de ménage n'a augmenté que modestement entre 1990 et 2010, son rythme de croissance s'accélérera clairement jusqu'en 2030. Le vieillissement affectera aussi cette catégorie de ménage, puisque la proportion de ménages dont les deux partenaires ont 45 ans et plus augmentera de 75 % à 77 % durant la période de projection.

Contrairement aux ménages de personnes vivant seules ou en couples sans enfant, les ménages avec enfants de moins de 25 ans n'évolueront guère jusqu'en 2030. Le nombre de ménages de type « couples (mariés ou non) avec enfants », qui a régressé entre 1990 et 2000 avant de reprendre durant la première décennie du 21^e siècle, restera probablement au niveau de 20'600 unités entre 2015 et 2030. Le nombre de ménages constitués d'un seul parent vivant avec ses enfants, en revanche, continuera à augmenter jusqu'en 2030, même si le rythme se ralentira considérablement. En effet, ce type de ménage progressait de presque 1500 unités entre 1990 et 2010, alors que selon le modèle de projection son nombre augmentera de moins de 600 unités entre 2010 et 2030. Précisons que les mères vivant seules avec leurs enfants resteront clairement majoritaires dans ce groupe et que leur nombre relatif tendra même à augmenter. Quant au nombre d'autres ménages (autres ménages familiaux et ménages sans liens familiaux), il n'évoluera guère entre 2010 et 2030.

Tableau 4.2. Types de ménages du canton de Neuchâtel, 1990-2030

Ménages	1990	2000	2010	2015	2020	2025	2030
Total	70'014	73'939	77'053	79'684	82'244	84'625	86'707
Personne seule	22'417	27'143	28'680	30'008	31'359	32'634	33'823
(en % du total)	32%	37%	37%	38%	38%	39%	39%
personnes < 45 ans	37%	38%	33%	32%	31%	30%	29%
personnes >= 45 ans	63%	62%	67%	68%	69%	70%	71%
Couple sans enfant	20'617	21'496	21'801	22'646	23'652	24'631	25'477
(en % du total)	29%	29%	28%	28%	29%	29%	29%
1 personne < 45 ans	29%	25%	25%	24%	24%	23%	23%
2 personnes >= 45 ans	71%	75%	75%	76%	76%	77%	77%
Couple avec enfants	20'814	19'719	20'403	20'604	20'633	20'633	20'605
(en % du total)	30%	27%	26%	26%	25%	24%	24%
avec 1 enfant	42%	37%	40%	43%	44%	44%	50%
avec 2 enfants	45%	46%	44%	42%	41%	41%	36%
avec 3 enfants et plus	13%	17%	16%	15%	15%	15%	14%
Parent seul avec enfants	3'065	3'738	4'535	4'805	4'953	5'049	5'102
(en % du total)	4%	5%	6%	6%	6%	6%	6%
avec 1 enfant	72%	66%	65%	67%	69%	69%	74%
avec 2 enfants	21%	24%	25%	24%	22%	22%	18%
avec 3 enfants et plus	7%	10%	10%	10%	9%	9%	8%
Autre ménage	3'100	1'844	1'634	1'622	1'646	1'678	1'700
(en % du total)	4%	2%	2%	2%	2%	2%	2%
de 2 personnes	80%	90%	84%	82%	81%	80%	79%
de 3 personnes et plus	20%	10%	16%	18%	19%	20%	21%

La répartition proportionnelle des différents types de ménage sera soumise aux effets de la progression des personnes vivant seules et des couples sans enfant. Entre 1990 et 2010, la proportion de ménages de personnes seules a augmenté de 32.0 % à 37.2 %, tandis que la part relative des couples sans enfant a reculé de 29.4 % à 28.3 %. Selon le modèle de projection, le type de ménage « personnes seules » atteindra 39 % durant la période 2010-2030, alors que le type « couples sans enfant » augmentera à nouveau à 29.4 %. La catégorie des couples avec enfants, en revanche, qui a déjà vu baisser son importance relative entre 1990 et 2010 (de 29.7 % à 26.5 %), continuera à perdre du terrain jusqu'en 2030 quand sa proportion atteindra à peine 24 %. La proportion de parents seuls, qui a augmenté de 4.4 % en 1990 à 5.9 % en 2010, restera à ce niveau jusqu'en 2030. En ce qui concerne la catégorie des autres ménages, enfin, notons que sa part relative dans le total des ménages se stabilisera à 2 %.

Face à la baisse du nombre relatif de ménages avec enfants, il peut être intéressant de suivre de plus près leur évolution passée et future. Le tableau 4.3 montre la configuration des ménages avec enfants et leur évolution entre 1990 et 2030 en fonction de deux critères. Les ménages sont classés selon le nombre de parents présents (parent seul ou couple) d'une part, et en fonction du nombre d'enfants (1, 2, 3 et plus) d'autre part. Rappelons que seuls les individus de moins de 25 ans sont considérés comme enfants.

Tableau 4.3. Ménages avec enfants du canton de Neuchâtel, 1990-2030

Ménages	1990	2000	2010	2015	2020	2025	2030
Total	70'014	73'939	77'053	79'684	82'244	84'625	86'707
Ménages avec enfants	23'879	23'457	24'938	25'408	25'586	25'682	25'708
en proportion du total (%)	34.1	31.7	32.4	31.9	31.1	30.3	29.6
Configuration des ménages (répartition en %)							
Couple avec 1 enf	36.7	31.2	32.7	34.5	35.6	35.2	40.2
Couple avec 2 enf	39.2	38.8	36.0	34.1	33.0	33.0	29.1
Couple avec 3 enf et +	11.3	14.0	13.1	12.5	12.1	12.2	10.9
Parent seul avec 1 enf	9.3	10.5	11.8	12.6	13.3	13.5	14.8
Parent seul avec 2 enf	2.7	3.8	4.5	4.5	4.3	4.3	3.5
Parent seul avec 3 enf et +	0.9	1.6	1.8	1.8	1.8	1.8	1.5
Âge du cadet (répartition en %)							
cadet < 5 ans	31.3	32.9	29.9	30.5	31.2	31.4	32.1
dont vivant avec un seul parent	5.9	9.2	9.3	9.6	10.0	10.2	10.5
cadet 5-15 ans	36.9	40.7	39.8	39.2	39.7	40.5	43.0
dont vivant avec un seul parent	13.1	17.3	19.5	20.5	21.4	22.0	22.4
cadet > 15 ans	31.7	26.4	30.3	30.3	29.1	28.0	24.9
dont vivant avec un seul parent	19.4	22.2	25.3	26.2	26.7	26.9	27.4

Le tableau montre, tout d'abord, que la proportion de ménages avec enfants reculera de 32.4 % en 2010 à 29.6 % en 2030. Les ménages de couples avec enfants représentaient, en 2010, environ 82 % du total des ménages avec enfants. Selon le modèle de projection, cette proportion n'atteindra plus que 80 % en 2030. Le modèle anticipe également une augmentation nette des ménages avec un enfant. De moins de 45 % des ménages avec enfants aujourd'hui, la part des familles (bi- et monoparentales) avec un seul enfant s'approchera des 50 % après 2025. Même si l'augmentation indiquée entre 2025 et 2030 représente sans doute un artefact du modèle, la tendance vers plus de ménages à un enfant est réelle et s'explique par l'évolution de la fécondité d'une part et par celle des pratiques de décohabitation des jeunes adultes d'autre part. Le tableau indique également la distribution des ménages avec enfants en fonction de l'âge du cadet, de même que d'après la situation parentale. On peut aisément constater que la proportion de ménages monoparentaux augmentera indépendamment de l'âge du cadet, même si la proportion d'enfants vivant avec un parent a été et sera plus importante à partir de l'âge de 5 ans.

4.4 Analyse régionale des ménages

Derrière les évolutions et tendances cantonales présentées ci-dessus se cachent bien sûr d'importantes variations régionales. Il est donc primordial de se pencher sur l'évolution des ménages et de leurs caractéristiques dans les régions du canton de Neuchâtel. Le tableau 4.4 indique l'évolution du nombre de ménages privés dans les régions en termes absolu et relatif. Les résultats rendent compte, tout d'abord, d'une grande variabilité interrégionale de l'évolution des ménages. Si dans les régions de la Brévine, du Locle et du Val-de-Travers, le nombre de ménages restera plus ou moins au niveau de 2010 durant les deux décennies à venir, on doit s'attendre à une augmentation considérable de ménages dans les régions du Val-de-Ruz, de Saint-Aubin-Sauges et, dans une moindre mesure, dans les régions de Boudry, de Neuchâtel et du Landeron. En nombres absolus, la progression sera la plus

importante dans les régions urbaines de Neuchâtel (+ 2'800 ménages), de Boudry (+2'120 ménages) et de La-Chaux-de-Fonds (+ 1'790 ménages). Dans le Val-de-Ruz, qui connaîtra l'accroissement relatif le plus important, l'augmentation en nombres absolus sera également considérable (+ 1'790 ménages).

Tableau 4.4. Nombres de ménages privés dans les régions neuchâteloises, 1990-2030

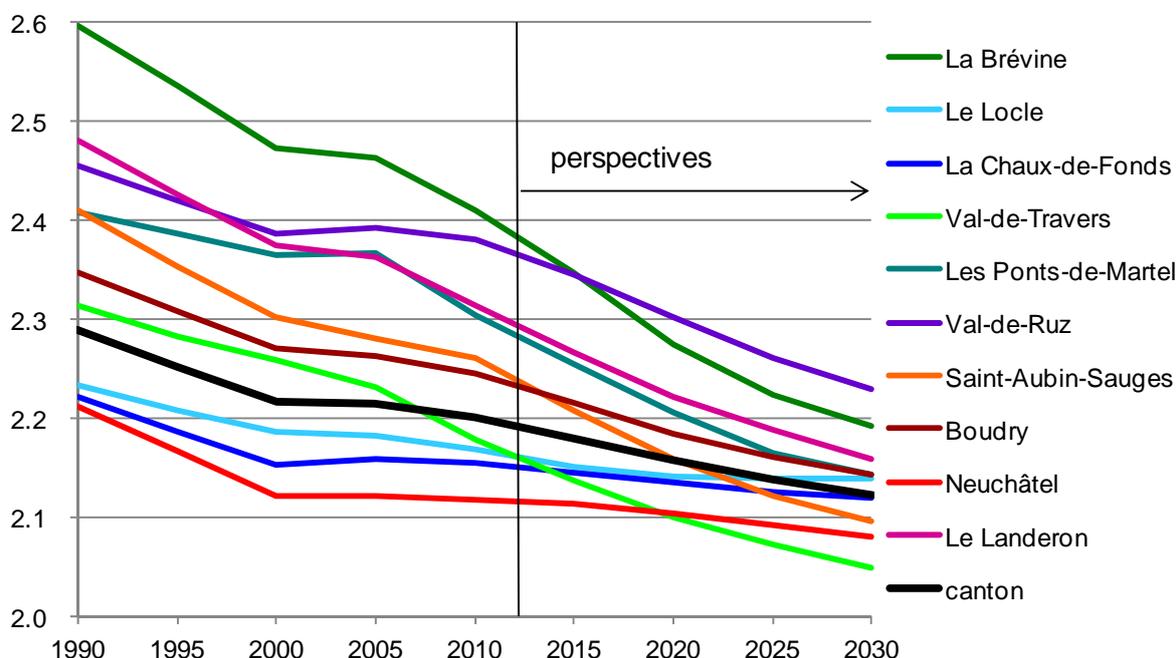
Ménages	1990	2000	2010	2015	2020	2025	2030
La Brévine	533	563	593	592	598	599	593
Le Locle	5'430	5'206	5'053	5'083	5'086	5'077	5'056
La Chaux-de-Fonds	16'628	17'065	17'249	17'741	18'176	18'618	19'037
Val-de-Travers	5'190	5'312	5'391	5'479	5'525	5'533	5'495
Les Ponts-de-Martel	948	1'036	1'061	1'079	1'099	1'109	1'107
Val-de-Ruz	5'486	6'407	7'070	7'514	7'978	8'434	8'860
Saint-Aubin-Sauges	1'862	2'023	2'211	2'328	2'453	2'567	2'670
Boudry	12'071	13'326	14'373	14'897	15'505	16'045	16'497
Neuchâtel	18'618	19'329	20'158	20'925	21'624	22'314	22'963
Le Landeron	3'246	3'671	3'893	4'046	4'200	4'329	4'429
Évolution relative							
La Brévine	90.0	95.0	100.0	99.8	100.9	101.0	100.0
Le Locle	107.5	103.0	100.0	100.6	100.7	100.5	100.1
La Chaux-de-Fonds	96.4	98.9	100.0	102.8	105.4	107.9	110.4
Val-de-Travers	96.3	98.5	100.0	101.6	102.5	102.6	101.9
Les Ponts-de-Martel	89.4	97.6	100.0	101.7	103.6	104.6	104.3
Val-de-Ruz	77.6	90.6	100.0	106.3	112.8	119.3	125.3
Saint-Aubin-Sauges	84.2	91.5	100.0	105.3	110.9	116.1	120.8
Boudry	84.0	92.7	100.0	103.6	107.9	111.6	114.8
Neuchâtel	92.4	95.9	100.0	103.8	107.3	110.7	113.9
Le Landeron	83.4	94.3	100.0	103.9	107.9	111.2	113.8

En comparant l'évolution du nombre de ménages dans les régions avec l'évolution démographique pendant la période de projection (2010-2030), on constate un parallélisme solide. Le coefficient de corrélation de Pearson entre le taux de variation des nombres régionaux de ménages (sur la période 2010-2030) et le taux de variation des populations régionales s'élève d'ailleurs à 0.943. Cela signifie qu'une forte progression du nombre de ménages s'observera essentiellement dans les régions qui connaîtront une croissance démographique soutenue. Si, dans les régions concernées par un recul démographique entre 2010 et 2030, le nombre de ménages stagnera plutôt que de baisser, cela s'explique par le vieillissement démographique, particulièrement avancé dans les régions de la Brévine, du Val-de-Travers et des Ponts-de-Martel, et qui occasionnera un accroissement important des ménages à une et à deux personnes.

L'analyse détaillée de l'évolution régionale des ménages par taille met en évidence que le nombre de ménages d'une ou de deux personnes augmentera partout, mais ceci à des rythmes différents, alors que les ménages de quatre personnes et plus diminueront notamment dans les régions qui connaîtront une stagnation du nombre total des ménages. Ainsi, dans les régions du Val-de-Ruz et de Saint-Aubin-Sauges, qui verront le plus croître le nombre de leur ménages, les foyers d'une et de deux personnes progresseront de 30 % et

40 % respectivement, alors que les ménages de quatre personnes et plus auront tendance à stagner ou à baisser légèrement. Dans les régions urbaines de Neuchâtel, de Boudry et, dans une moindre mesure, de La Chaux-de-Fonds, l'augmentation des ménages d'une et de deux personnes sera moins importante avec des taux d'accroissement compris entre 12 % et 22 %, alors que le nombre de ménages de quatre personnes et plus stagnera ou baissera légèrement. Dans les régions qui seront concernées par le déclin démographique et la stagnation du nombre de ménages, en l'occurrence les régions de la Brévine, du Val-de-Travers et des Ponts-de-Martel, l'accroissement des ménages d'une et de deux personnes sera modéré avec des taux compris entre 9 % et 15 %, tandis que l'évolution des ménages à quatre personnes et plus sera très clairement négative. A la Brévine, par exemple, le nombre de ménages de quatre personnes diminuera probablement de 27 % entre 2010 et 2030, et dans le Val-de-Travers, il faudra s'attendre à une baisse de 22 % durant le même laps de temps.

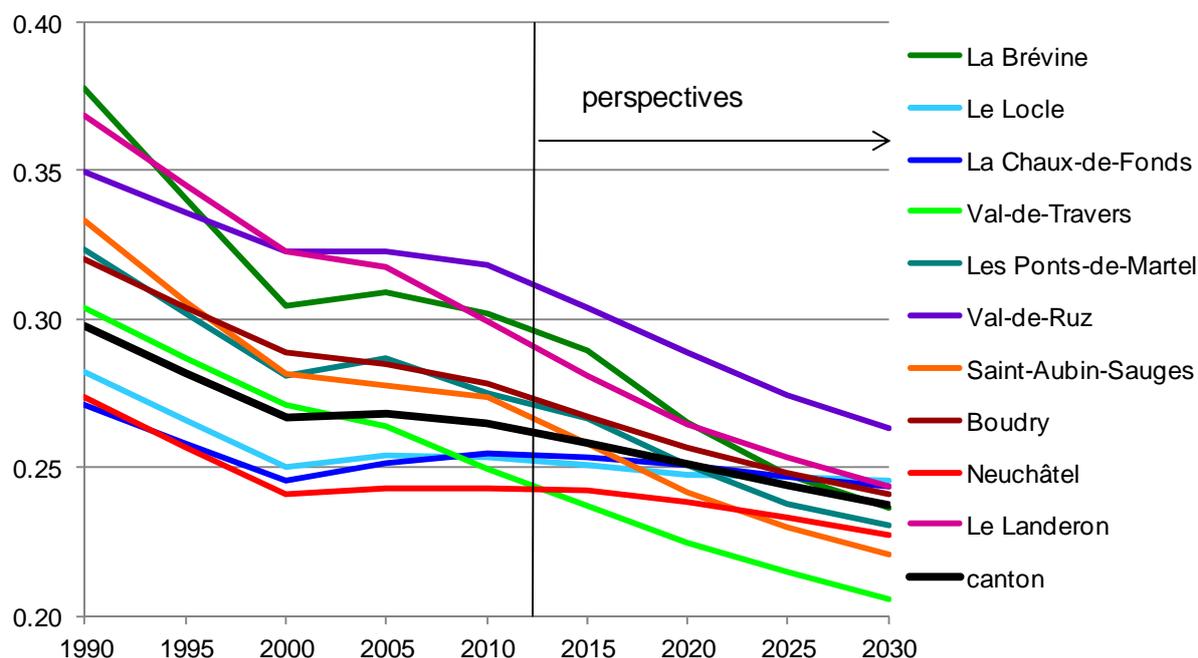
Figure 4.3. Evolution de la taille moyenne des ménages dans les régions, 1990-2030



L'augmentation nette du nombre de ménages d'une et de deux personnes et la stagnation, voire même la baisse du nombre de foyers de quatre personnes et plus, fera reculer la taille moyenne des ménages. La figure 4.3 montre l'évolution passée et future de la taille moyenne des foyers dans les régions du canton de Neuchâtel. Le déclin de la taille moyenne des ménages sera le plus marqué dans les régions qui connaîtront un recul considérable des ménages de quatre personnes et plus, de même que dans les régions dont le nombre de ménages d'une et de deux personnes s'accroîtra le plus. Dans les régions urbaines, en revanche, où la part des foyers d'une et de deux personnes est déjà considérable, le rétrécissement des foyers sera moins important. Ainsi, dans la région de la Brévine, le nombre moyen de personnes par ménage passera de 2.41 en 2010 à 2.19 en 2030, et de 2.38 à 2.23 dans le Val-de-Ruz, tandis qu'à Neuchâtel on doit s'attendre uniquement à un recul de 2.12 personnes par ménage en 2010 à 2.08 d'ici 2030. Ces différences régionales

de rythme se traduiront par une homogénéisation des tailles de ménage. Ce processus a déjà pu être observé entre 1990 et 2010 et se prolongera très probablement jusqu'en 2030¹.

Figure 4.4. Proportion des ménages « couples avec enfants » dans les régions, 1990-2030



L'analyse régionale des types de ménage fait ressortir que la stagnation voire la diminution des ménages à quatre personnes et plus s'expliquera notamment par le recul des ménages de type « couples avec enfants ». La figure 4.4 montre l'évolution de la proportion de ce type de foyer dans les régions entre 1990 et 2030. Le graphique met en évidence que la tendance observée entre 1990 et 2010, à savoir une forte diminution relative des couples avec enfants dans les régions rurales et un recul plus modéré dans les zones urbaines, se poursuivra jusqu'en 2030. Dans les régions de la Brévine et du Landeron, par exemple, la part relative des ménages de type « couples avec enfants » aura diminué d'à peu près 37 % en 1990 à moins de 25 % en 2030, alors que dans les régions de Neuchâtel et de La-Chaux-de-Fonds cette proportion aura passé de 27 % à 24 % environ. A nouveau, ces différences de rythme auront pour conséquence une uniformisation régionale de la proportion de foyers du type « couples avec enfants ». Si on fait abstraction du Val-de-Ruz, où l'on enregistrera proportionnellement le plus de couples avec enfants en 2030, et du Val-de-Travers où la proportion sera la plus basse, la part de ces foyers sera comprise entre 22.0 % et 24.5 %.

¹ Le coefficient de variation passera de 0.051 en 1990 à 0.023 en 2030.

5 Bilan

Pour faire face aux nouvelles sources statistiques suisses, Statistique Vaud a développé un nouveau modèle de projections régionalisées de ménages dont le principe de fonctionnement est la méthode des taux de membres de ménage. Divisé en étapes principales, ce nouveau modèle séquentiel anticipe l'évolution du nombre de ménages, de la répartition des ménages par taille et par type.

L'application du modèle au canton de Neuchâtel et ses dix régions a mis en évidence différentes évolutions dont nous présentons ici un bref résumé. En se basant sur le scénario de base des perspectives de population du canton de Neuchâtel pour la période 2011-2040, le modèle anticipe un accroissement du nombre de ménages privés de 77'100 en 2010 à 86'700 d'ici 2030. Une analyse de simulation a fait ressortir que la croissance démographique et le vieillissement de la population contribueront respectivement à deux tiers et un tiers à cet accroissement de presque 10'000 ménages, alors que l'impact de l'évolution des comportements en matière de cohabitation sera négligeable. La progression du nombre de ménages sera ainsi la plus importante dans les régions qui connaîtront une croissance démographique relativement forte, notamment dans le Val-de-Ruz, mais aussi dans les régions du bas du canton entre Saint-Aubin-Sauges et le Landeron, et, dans une moindre mesure, à La-Chaux-de-Fonds. Dans les régions en perte de vitesse démographique, en l'occurrence dans les régions de la Brévine, du Val-de-Travers, des Ponts-de-Martel et du Locle, plutôt que de reculer le nombre de ménages stagnera sous l'effet du vieillissement de la population.

L'augmentation du nombre de ménages d'ici 2030 sera surtout liée, selon le modèle de projection, à une forte progression des foyers d'une et de deux personnes (+ 5'100 et + 4'300 unités respectivement), alors que l'apport des ménages de trois personnes et plus sera quasiment négligeable. En termes de types de ménage, ce scénario rimera avec un accroissement absolu et relatif des personnes vivant seules et des couples sans enfant, tandis que la proportion de ménages avec enfants reculera significativement. Notons à nouveau que cette évolution s'expliquera beaucoup moins par un changement de comportement résidentiel que par une proportion accrue des groupes de population plus enclins à vivre seul ou en couple sans enfant, à savoir les personnes âgées et les populations urbaines.

6 Références

- Billari, Francesco (2004). Becoming an adult in Europe: A macro(/micro)-demographic perspective. *Demographic Research Special Collection 3* (2), pp. 15-44.
- Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel (2012). Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil à l'appui d'un projet de loi portant modification de la loi de santé (LS) (Planification médico-sociale pour les personnes âgées) du 14 mars 2012.
- Kasearu, Kairi and Dagmar Kutsar (2011). Patterns behind unmarried cohabitation trends in Europe. *European Societies* 13(2), pp. 307-325.
- Klinenberg, Eric (2013). *Going solo. The extraordinary rise and surprising appeal of living alone*. New York : Penguin Books.
- Menthonnex, Jacques (1996). Un modèle de prévisions de ménages pour la Suisse. In *Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes*. Actes du colloque d'Aranjuez, Aidelf, Paris : PUF, pp. 141-154.
- Menthonnex, Jacques (2012). Estimation des besoins en lits pour les établissements médico-sociaux (EMS). Une méthode utile pour affiner la politique sanitaire. *Bulletin de la Société suisse de statistique* 72, pp. 5-10.
- Menthonnex, Jacques (2013). Un nouveau modèle séquentiel de projections régionales de ménages. Document de travail. Lausanne : Statistique Vaud.
- Moreau, Aurélien (2012). Perspectives régionalisées de population – Canton de Neuchâtel, 2011-2040, Lausanne : Statistique Vaud.
- Nations Unies (1974). *Manuel VII: Méthodes de projection des ménages et des familles*. New York : Nations Unies.
- Office fédéral de la statistique (2008). Scénarios des ménages. Evolution des ménages privés entre 2005 et 2030. Neuchâtel : OFS.
- Seematter-Bagnoud, Laurence and Fred Paccaud (2008). The future of longevity in Switzerland : background and perspectives. Lausanne : IUMSP.
- Wilson, Tom (2013). The sequential propensity household projection model. *Demographic Research* 28(24),pp. 681-712.

7 Annexes

Annexe méthodologique		25
Annexe 1	Tableau de synthèse, canton de Neuchâtel	29
Annexe 2	Ménages par taille, canton de Neuchâtel	30
Annexe 3	Ménages par type, canton de Neuchâtel	31
Annexe 4	Ménages par type (bis) et enfants, canton de Neuchâtel	32
Annexe 5	Tableaux de synthèse, régions	
	La Brévine	33
	Le Locle	34
	La Chaux-de-Fonds	35
	Val-de-Travers	36
	Les Ponts-de-Martel	37
	Val-de-Ruz	38
	Saint-Aubin-Sauges	39
	Boudry	40
	Neuchâtel	41
	Le Landeron	42

Annexe méthodologique : la méthode des taux de membres de ménage

L'objectif de cette annexe méthodologique est d'illustrer le principe de la méthode des taux de membres de ménage à l'aide d'un exemple concret. Par taux de membres (*household membership rates*), il faut comprendre l'ensemble des proportions ou des taux qui permettent de répartir une population distribuée par âge et sexe dans différents types de ménage (que ce soit en termes de taille de ménage, de relations de parenté entre les membres, de taille de logement, ou encore de nombre d'enfants). Ces taux sont déterminés par le comportement des divers sous-groupes de la population en matière de cohabitation. Dans le modèle de projection de ménages de Statistique Vaud, 1868 proportions par région sont nécessaires pour déterminer, entre autres, le nombre de ménages privés et leur répartition par taille de ménage, par type de ménage ou encore par taille de logement. Le tableau A1.1 liste les matrices de taux les plus importantes de ce modèle.

Tableau A1.1. Principales matrices de taux du modèle de projection de ménages de Statistique Vaud.

étape	matrice	dimension
1	proportions d'hommes et de femmes vivant en ménage privé, par classe d'âge quinquennale	20 classes d'âge x 2 sexes (40 taux)
2	proportions d'hommes et de femmes vivant en ménage privé dans les ménages de taille 1 à 6+, par classe d'âge quinquennale	20 classes d'âge x 6 tailles de ménage x 2 sexes (240 taux)
3	proportions de personnes vivant en ménage privé dans les types de ménages 1 à 7, par taille de ménage et par classe d'âge	8 classes d'âge x 6 tailles de ménage x 7 types de ménages (336 taux)
4	proportions de personnes vivant en ménage privé dans les logements de taille 1 à 6+, par taille de ménage et par type de ménage	6 tailles de logement x 6 tailles de ménage x 7 types de ménages (252 taux)

L'un des principes de base de la méthode des taux de membres consiste à déterminer, dans un premier temps, l'ensemble des taux pour plusieurs années observées et de les extrapoler dans un second temps afin de pouvoir les appliquer à des populations projetées. L'extrapolation des taux de membres qui, rappelons-le, reflètent les comportements résidentiels, représente une étape cruciale dans l'élaboration des projections de ménages. Dans le modèle de Statistique Vaud, l'extrapolation des taux régionaux se fait en fonction de leur évolution entre 2000 et 2010/11 ainsi qu'en fonction de l'évolution des taux cantonaux durant le même laps de temps. Dans un premier temps, les taux régionaux sont lissés par les taux cantonaux. Ce lissage sert surtout à rendre moins volatiles les distributions de taux dans les petites régions. Avant l'extrapolation proprement dite, on détermine, dans un deuxième temps, la moyenne annuelle de l'évolution entre 2000 et 2010/11 du taux régional lissé d'une part et du taux cantonal d'autre part. L'extrapolation des proportions régionales se fait ensuite en fonction de cette évolution annuelle moyenne et d'un poids cumulé qui augmente au fur et à mesure de l'avancement du temps. Formellement,

$$p_{t>2011} = p_{2011} \left(\frac{p_{2011}}{p_{2000}} \right)^{\frac{k(t)}{11}},$$

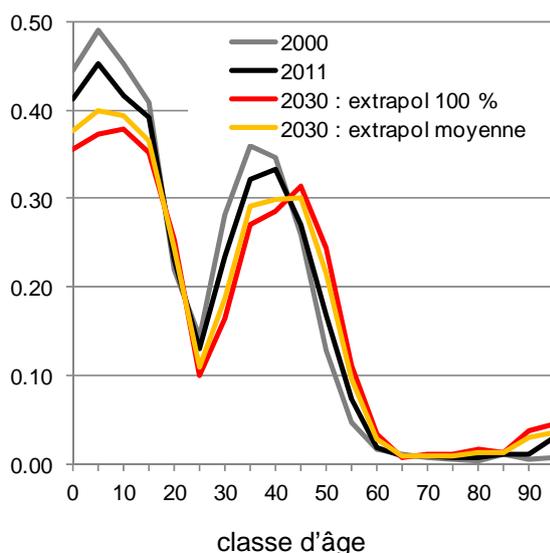
où $k(t)$ représente ce poids cumulé. Pour le choix de ce poids, deux possibilités extrêmes s'opposent. Si on fait l'hypothèse de taux constants entre 2011 et t , k vaut 0 et la proportion

$p_{>2011}$ est égale à p_{2011} . Si, au contraire, on pose l'hypothèse d'une évolution des taux entre 2011 et t identique à celle observée entre 2000 et 2011, k vaut t . Dans ce dernier cas, on peut dire que les taux sont extrapolés à 100 %. Dans cette étude, nous avons opté pour une extrapolation moyenne (ou mesurée) des taux, où k se trouve entre les deux valeurs extrêmes² et est choisi de sorte qu'en termes de nombres de ménages le résultat se situe à peu près à mi-chemin entre les deux extrêmes. En plus, nous avons fait diminuer l'accroissement de k en fonction de t .

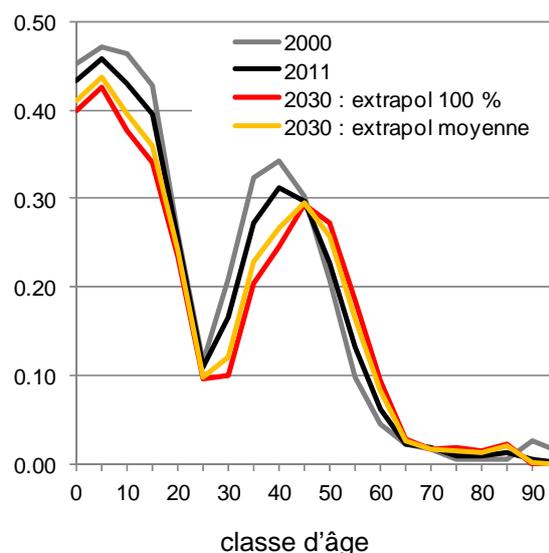
Les figures A1.1a-b montrent les taux de membres nécessaires pour la projection du nombre de ménages de quatre personnes dans la région de Neuchâtel. Concrètement, les deux graphiques illustrent les proportions de femmes et d'hommes par classe d'âge quinquennale vivant dans un ménage de quatre personnes en 2000, en 2011 et en 2030. Pour l'an 2030, deux séries de taux par âge sont montrées, l'une obtenue par une extrapolation à 100 % (courbe rouge), l'autre correspondant à une extrapolation moyenne (courbe orange).

Figures A1.1a-b. Taux de membres observés et extrapolés pour la détermination du nombre de ménages de quatre personnes en 2030. Région de Neuchâtel, 2000-2030

A1.1a. Proportions de femmes par classe d'âge quinquennale vivant dans un ménage de quatre personnes



A1.1b. Proportions d'hommes par classe d'âge quinquennale vivant dans un ménage de quatre personnes



Les tableaux A1.2 et A1.3 montrent comment est déterminé ensuite le nombre de ménages de quatre personnes dans la région de Neuchâtel en 2030. Le tableau A1.2 indique, séparément pour les deux sexes, la population vivant en ménage privé par classe d'âge, de même que trois séries de taux de membres correspondant 1) aux taux observés en 2011 (hypothèse de taux constants entre 2011 et 2030), 2) aux taux extrapolés à 100% et 3) aux taux obtenus par extrapolation moyenne. Dans les trois dernières colonnes, il indique également les nombres d'individus par âge vivant dans un ménage de quatre personnes résultant de la multiplication de la population vivant en ménage privé par âge par les trois séries de taux de membres.

² Stricto sensu l'extrapolation à 100 % ne représente pas une possibilité extrême puisqu'on peut aussi imaginer une évolution des taux (croissance ou décroissance) supérieure à celle observée entre 2000 et 2010/11.

Tableau A1.2. Calcul du nombre d'hommes et de femmes vivant dans un ménage de quatre personnes en 2030. Région de Neuchâtel

âge (ans)	2030 population en ménage privé	proportions d'individus vivant en ménage de quatre personnes			individus vivant en ménage de quatre personnes		
		2011 taux observés (constants)	2030 taux extrapolés à 100%	2030 taux extrapolés moyennement	2011 taux observés (constants)	2030 taux extrapolés à 100%	2030 taux extrapolés moyennement
F E M M E S							
0-4	1157	0.413	0.355	0.376	478	411	435
5-9	1131	0.452	0.373	0.399	511	422	451
10-14	1134	0.417	0.378	0.394	472	429	446
15-19	1186	0.393	0.352	0.365	465	417	433
20-24	1319	0.231	0.253	0.244	305	333	322
25-29	1600	0.130	0.100	0.110	208	160	176
30-34	1679	0.234	0.164	0.187	392	275	314
35-39	1622	0.321	0.270	0.290	520	438	471
40-44	1656	0.334	0.286	0.299	553	473	496
45-49	1691	0.271	0.314	0.300	458	531	508
50-54	1598	0.169	0.243	0.216	270	388	345
55-59	1558	0.073	0.111	0.096	114	174	149
60-64	1519	0.019	0.033	0.029	29	50	43
65-69	1462	0.010	0.008	0.009	14	12	13
70-74	1228	0.008	0.011	0.010	10	14	12
75-79	1059	0.008	0.011	0.010	8	12	10
80-84	929	0.007	0.016	0.013	7	15	12
85-89	608	0.011	0.013	0.012	6	8	7
90-94	258	0.011	0.037	0.030	3	10	8
95-99	106	0.029	0.044	0.036	3	5	4
total femmes en ménage de 4 personnes					4826	4577	4657
H O M M E S							
0-4	1198	0.434	0.400	0.411	520	479	493
5-9	1174	0.458	0.426	0.438	538	500	514
10-14	1182	0.430	0.377	0.396	508	446	468
15-19	1248	0.394	0.340	0.359	492	425	448
20-24	1405	0.255	0.234	0.243	358	329	341
25-29	1613	0.110	0.095	0.099	177	154	159
30-34	1792	0.166	0.100	0.121	298	180	217
35-39	1719	0.271	0.204	0.228	467	351	393
40-44	1559	0.312	0.245	0.267	486	382	417
45-49	1633	0.297	0.293	0.295	485	479	481
50-54	1555	0.228	0.272	0.257	354	422	399
55-59	1462	0.131	0.185	0.164	192	270	240
60-64	1466	0.062	0.095	0.083	91	139	121
65-69	1240	0.021	0.028	0.027	26	35	33
70-74	1013	0.018	0.016	0.016	18	16	16
75-79	761	0.010	0.018	0.016	7	14	12
80-84	643	0.009	0.015	0.012	6	9	8
85-89	407	0.013	0.023	0.020	5	9	8
90-94	150	0.006	0.000	0.001	1	0	0
95-99	38	0.002	0.000	0.000	0	0	0
total hommes en ménage de 4 personnes					5030	4641	4767

Le tableau A1.3 reporte les nombres totaux d'hommes et de femmes vivant dans un ménage de quatre personnes correspondant aux trois scénarios de l'évolution des taux de membres de la catégorie de ménage en question. En divisant ensuite les nombres totaux de personnes vivant dans un ménage de quatre personnes par quatre (la taille de ces ménages), on détermine les nombres totaux de ménages de quatre personnes. Nous tombons ici sur l'autre principe de base de la méthode des taux de membres de ménage, à savoir le passage de l'univers des personnes à celui des ménages par la division des effectifs de personnes réparties par taille de ménage par les tailles respectives. Cela signifie que chacune des dimensions d'intérêt (le type de ménage, la taille de logement) doit être croisée avec la taille de ménage pour que les nombres de ménages en question puissent être déterminés. C'est précisément la raison pour laquelle la dimension « taille de ménage » apparaît dans toutes les matrices de taux principales (cf. tableau A1.1).

Tableau A1.3. Calcul du nombre de ménages de quatre personnes en 2030.
Région de Neuchâtel

	taux constants 2011	taux extrapolés à 100% 2030	taux extrapolés moyennement 2030
total femmes	4826	4577	4657
total hommes	5030	4641	4767
total personnes	9856	9218	9424
total ménages	2464	2304	2356 ³

Le tableau A1.3 montre aussi l'impact de l'extrapolation des taux de membres sur le nombre de ménages. Pour ce qui est de l'exemple illustré dans cette annexe, les ménages de quatre personnes en 2030 dans la région de Neuchâtel, on peut constater que l'application des taux de 2011 donne le plus grand nombre de ménages, contrairement à l'application des taux extrapolés à 100 % qui produit le chiffre le plus bas, les taux extrapolés moyennement donnant un chiffre se trouvant entre les deux premiers.

³ Ce chiffre s'écarte légèrement de celui indiqué dans le tableau de l'annexe 5.9. Cet écart s'explique par les procédures d'ajustement qui garantissent la cohérence entre les résultats régionaux et les totaux cantonaux.

Annexe 1 : Tableau de synthèse, canton de Neuchâtel

	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025	2030
Population résidente	163'818	166'270	167'890	168'980	172'021	175'870	179'497	183'002	186'137
Evolution	95	97	98	98	100	102	104	106	108
En ménage privé	160'255	162'513	163'923	165'831	169'553	173'704	177'449	181'008	184'128
0 -24 ans	0.39	0.37	0.36	0.35	0.35	0.34	0.33	0.32	0.32
25-64 ans	0.51	0.52	0.52	0.53	0.53	0.53	0.52	0.52	0.52
65 ans et +	0.10	0.11	0.12	0.12	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16
En ménage collectif	3'563	3'757	3'967	3'149	2'468	2'167	2'048	1'994	2'009
0 -24 ans	0.38	0.33	0.28	0.26	0.23	0.21	0.19	0.17	0.16
25-64 ans	0.27	0.29	0.31	0.28	0.21	0.16	0.14	0.12	0.10
65 ans et +	0.35	0.38	0.41	0.46	0.55	0.62	0.67	0.70	0.74
Actifs résidents	84'873	85'473	85'837	87'084	89'119	90'839	92'135	92'247	91'337
Evolution	95	96	96	98	100	102	103	104	102
Ménages privés	70'014	72'168	73'939	74'844	77'053	79'684	82'244	84'625	86'707
Evolution	91	94	96	97	100	103	107	110	113
Ménages par type									
Personnes seules	22'417	24'846	27'143	27'540	28'680	30'008	31'359	32'634	33'823
Couples sans enfant	20'617	21'097	21'496	21'401	21'801	22'646	23'652	24'631	25'477
Couples avec enfants	20'814	20'318	19'719	20'053	20'403	20'604	20'633	20'633	20'605
Parents seuls avec enfants	3'065	3'430	3'738	4'125	4'535	4'805	4'953	5'049	5'102
Autres ménages	3'100	2'478	1'844	1'726	1'634	1'622	1'646	1'678	1'700
Personnes seules	0.32	0.34	0.37	0.37	0.37	0.38	0.38	0.39	0.39
Couples sans enfant	0.29	0.29	0.29	0.29	0.28	0.28	0.29	0.29	0.29
Couples avec enfants	0.30	0.28	0.27	0.27	0.26	0.26	0.25	0.24	0.24
Parents seuls avec enfants	0.04	0.05	0.05	0.06	0.06	0.06	0.06	0.06	0.06
Autres ménages	0.04	0.03	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02
Ménages par taille									
1 personne	22'911	25'114	27'143	27'540	28'680	30'008	31'359	32'634	33'823
2 personnes	22'428	22'684	22'879	23'202	24'005	25'130	26'310	27'391	28'270
3 personnes	10'618	10'235	9'793	9'886	10'130	10'373	10'512	10'570	10'555
4 personnes	10'618	10'433	10'177	10'127	10'053	9'932	9'795	9'721	9'688
5 personnes	2'722	2'881	3'028	3'103	3'149	3'167	3'165	3'177	3'208
6 personnes et plus	717	820	920	985	1'036	1'074	1'102	1'133	1'164
1 personne	0.33	0.35	0.37	0.37	0.37	0.38	0.38	0.39	0.39
2 personnes	0.32	0.31	0.31	0.31	0.31	0.32	0.32	0.32	0.33
3 personnes	0.15	0.14	0.13	0.13	0.13	0.13	0.13	0.12	0.12
4 personnes	0.15	0.14	0.14	0.14	0.13	0.12	0.12	0.11	0.11
5 personnes	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04
6 personnes et plus	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01
Personnes par ménage	2.29	2.25	2.22	2.22	2.20	2.18	2.16	2.14	2.12

Annexe 2 : Ménages par taille, canton de Neuchâtel

	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025	2030
Ménages privés	70'014	72'168	73'939	74'844	77'053	79'684	82'244	84'625	86'707
Taille moyenne	2.29	2.25	2.22	2.22	2.20	2.18	2.16	2.14	2.12
Ménages par taille									
1 personne	22'911	25'114	27'143	27'540	28'680	30'008	31'359	32'634	33'823
2 personnes	22'428	22'684	22'879	23'202	24'005	25'130	26'310	27'391	28'270
3 personnes	10'618	10'235	9'793	9'886	10'130	10'373	10'512	10'570	10'555
4 personnes	10'618	10'433	10'177	10'127	10'053	9'932	9'795	9'721	9'688
5 personnes	2'722	2'881	3'028	3'103	3'149	3'167	3'165	3'177	3'208
6 personnes et plus	717	820	920	985	1'036	1'074	1'102	1'133	1'164
Répartition									
1 personne	0.33	0.35	0.37	0.37	0.37	0.38	0.38	0.39	0.39
2 personnes	0.32	0.31	0.31	0.31	0.31	0.32	0.32	0.32	0.33
3 personnes	0.15	0.14	0.13	0.13	0.13	0.13	0.13	0.12	0.12
4 personnes	0.15	0.14	0.14	0.14	0.13	0.12	0.12	0.11	0.11
5 personnes	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04
6 personnes et plus	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01
Personnes selon la taille de leur ménage									
1 personne	22911	25114	27143	27540	28680	30008	31359	32634	33823
2 personnes	44856	45369	45757	46405	48011	50260	52619	54782	56539
3 personnes	31853	30706	29380	29659	30389	31118	31537	31709	31666
4 personnes	42473	41732	40707	40509	40214	39727	39181	38884	38751
5 personnes	13609	14405	15140	15515	15743	15836	15824	15884	16042
6 personnes et plus	4554	5187	5795	6203	6516	6756	6928	7115	7307
Répartition									
1 personne	0.14	0.15	0.17	0.17	0.17	0.17	0.18	0.18	0.18
2 personnes	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28	0.29	0.30	0.30	0.31
3 personnes	0.20	0.19	0.18	0.18	0.18	0.18	0.18	0.18	0.17
4 personnes	0.27	0.26	0.25	0.24	0.24	0.23	0.22	0.21	0.21
5 personnes	0.08	0.09	0.09	0.09	0.09	0.09	0.09	0.09	0.09
6 personnes et plus	0.03	0.03	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04
Personnes seules									
de 15 à 34 ans	6079	6525	6873	6034	5772	5800	5850	5669	5383
de 35 à 49 ans	3679	4299	4928	5497	5892	5918	5814	5923	6249
de 50 à 74 ans	7872	8618	9342	9711	10386	11550	12384	12924	13377
de 75 ans et plus	5278	5670	5997	6297	6629	6740	7311	8118	8814
Proportion de femmes parmi les personnes seules									
de 15 à 34 ans	0.39	0.40	0.41	0.41	0.40	0.40	0.38	0.38	0.37
de 35 à 49 ans	0.40	0.39	0.37	0.36	0.35	0.34	0.33	0.32	0.32
de 50 à 74 ans	0.72	0.70	0.68	0.65	0.62	0.60	0.59	0.58	0.58
de 75 ans et plus	0.82	0.82	0.81	0.81	0.81	0.81	0.79	0.78	0.78
sur le total	0.60	0.60	0.59	0.58	0.56	0.55	0.55	0.55	0.55
Personnes dans des ménages à deux personnes									
moins de 15 ans	650	827	1016	1181	1307	1432	1551	1673	1776
15 à 34 ans	10688	10010	9338	8984	9407	10072	10481	10471	10299
35 à 49 ans	6518	6375	6198	6538	6651	6377	6069	6023	6229
50 à 74 ans	22308	22908	23393	23395	23872	25278	26197	26938	27657
75 ans et plus	4692	5249	5811	6307	6774	7101	8321	9677	10579
Personnes dans des ménages à trois personnes et plus									
moins de 15 ans	25632	26910	28071	27622	26486	26028	26105	26523	26726
15 à 34 ans	31273	29038	26607	26039	26823	27314	27273	26781	26314
35 à 49 ans	24894	25222	25414	26401	26360	25010	23629	23295	23916
50 à 74 ans	10039	10249	10382	11212	12512	14348	15576	15929	15613
75 ans et plus	650	611	548	612	682	737	888	1064	1198

Annexe 3 : Ménages par type, canton de Neuchâtel

	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025	2030
Ménages privés	70'014	72'168	73'939	74'844	77'053	79'684	82'244	84'625	86'707
Personnes seules	22'417	24'846	27'143	27'540	28'680	30'008	31'359	32'634	33'823
Couples sans enfant	20'617	21'097	21'496	21'401	21'801	22'646	23'652	24'631	25'477
Couples avec enfants	20'814	20'318	19'719	20'053	20'403	20'604	20'633	20'633	20'605
Mères seules avec enfants	2'475	2'853	3'185	3'525	3'891	4'132	4'265	4'353	4'405
Pères seuls avec enfants	589	576	553	600	645	672	689	696	697
Autres ménages familiaux	1'383	1'297	1'195	1'053	914	860	863	880	892
Autres ménages	1'717	1'181	648	673	720	762	784	798	808
Répartition									
Personnes seules	0.32	0.34	0.37	0.37	0.37	0.38	0.38	0.39	0.39
Couples sans enfant	0.29	0.29	0.29	0.29	0.28	0.28	0.29	0.29	0.29
Couples avec enfants	0.30	0.28	0.27	0.27	0.26	0.26	0.25	0.24	0.24
Mères seules avec enfants	0.04	0.04	0.04	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05
Pères seuls avec enfants	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01
Autres ménages familiaux	0.02	0.02	0.02	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01
Autres ménages	0.02	0.02	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01
Personnes selon le type de ménage									
Personnes seules	22'417	24'846	27'143	27'540	28'680	30'008	31'359	32'634	33'823
Couples sans enfant	43'448	44'559	45'492	44'956	45'456	46'974	48'924	50'870	52'574
Couples avec enfants	79'908	78'871	77'433	78'718	79'899	80'488	80'490	80'511	80'523
Mères seules avec enfants	6'454	7'545	8'520	9'306	10'146	10'689	10'972	11'162	11'288
Pères seuls avec enfants	1'578	1'511	1'422	1'515	1'607	1'663	1'694	1'707	1'710
Autres ménages familiaux	2'964	2'764	2'536	2'371	2'247	2'278	2'362	2'445	2'510
Autres ménages	3'487	2'418	1'377	1'425	1'519	1'604	1'649	1'679	1'700
Répartition									
Personnes seules	0.14	0.15	0.17	0.17	0.17	0.17	0.18	0.18	0.18
Couples sans enfant	0.27	0.27	0.28	0.27	0.27	0.27	0.28	0.28	0.29
Couples avec enfants	0.50	0.49	0.47	0.47	0.47	0.46	0.45	0.44	0.44
Mères seules avec enfants	0.04	0.05	0.05	0.06	0.06	0.06	0.06	0.06	0.06
Pères seuls avec enfants	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01
Autres ménages familiaux	0.02	0.02	0.02	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01
Autres ménages	0.02	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01
Personnes par ménage	2.29	2.25	2.22	2.22	2.20	2.18	2.16	2.14	2.12
Tiers/ménage	0.39	0.38	0.37	0.36	0.35	0.34	0.33	0.32	0.32
Enfants/ménage avec enfants	1.69	1.74	1.78	1.77	1.74	1.71	1.68	1.69	1.60
Ménages de plus de 4 personnes	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05

Annexe 4 : Ménages par type (bis) et enfants, canton de Neuchâtel

	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025	2030
Ménages privés	70'014	72'168	73'939	74'844	77'053	79'684	82'244	84'625	86'707
Personnes seules	22'417	24'846	27'143	27'540	28'680	30'008	31'359	32'634	33'823
< 45 ans	0.37	0.37	0.38	0.35	0.33	0.32	0.31	0.30	0.29
>= 45 ans	0.63	0.63	0.62	0.65	0.67	0.68	0.69	0.70	0.71
Couples sans enfant	20'617	21'097	21'496	21'401	21'801	22'646	23'652	24'631	25'477
1 personne < 45 ans	0.29	0.27	0.25	0.25	0.25	0.24	0.24	0.23	0.23
2 personnes >= 45 ans	0.71	0.73	0.75	0.75	0.75	0.76	0.76	0.77	0.77
Couples avec enfants	20'814	20'318	19'719	20'053	20'403	20'604	20'633	20'633	20'605
1 enfant	0.42	0.40	0.37	0.38	0.40	0.43	0.44	0.44	0.50
2 enfants	0.45	0.46	0.46	0.46	0.44	0.42	0.41	0.41	0.36
3 enfants et plus	0.13	0.15	0.17	0.17	0.16	0.15	0.15	0.15	0.14
Parents seuls avec enfants	3'065	3'430	3'738	4'125	4'535	4'805	4'953	5'049	5'102
1 enfant	0.72	0.69	0.66	0.65	0.65	0.67	0.69	0.69	0.74
2 enfants	0.21	0.23	0.24	0.24	0.25	0.24	0.22	0.22	0.18
3 enfants et plus	0.07	0.08	0.10	0.10	0.10	0.10	0.09	0.09	0.08
Autres ménages	3'100	2'478	1'844	1'726	1'634	1'622	1'646	1'678	1'700
2 personnes	0.80	0.83	0.90	0.87	0.84	0.82	0.81	0.80	0.79
trois personnes et plus	0.20	0.17	0.10	0.13	0.16	0.18	0.19	0.20	0.21
Ménages avec enfant(s) selon l'âge du plus jeune									
Le cadet a moins de 5 ans	7'486	7'630	7'727	7'499	7'458	7'746	7'986	8'077	8'241
Couples avec enfants	7'044	7'049	7'013	6'805	6'765	7'003	7'191	7'251	7'379
1 enfant	0.51	0.50	0.48	0.49	0.51	0.53	0.55	0.55	0.60
2 enfants	0.38	0.39	0.40	0.39	0.38	0.36	0.35	0.35	0.31
3 enfants et plus	0.10	0.11	0.12	0.11	0.11	0.11	0.10	0.10	0.09
Parents seuls avec enfants	442	581	714	695	693	742	795	825	861
1 enfant	0.74	0.72	0.71	0.71	0.71	0.72	0.74	0.74	0.79
2 enfants	0.20	0.21	0.22	0.22	0.22	0.21	0.20	0.20	0.15
3 enfants et plus	0.06	0.06	0.07	0.07	0.07	0.07	0.06	0.06	0.05
Le cadet a entre 5 et 15 ans	8'822	9'208	9'536	9'928	9'919	9'965	10'158	10'414	11'059
Couples avec enfants	7'668	7'809	7'890	8'105	7'988	7'921	7'989	8'127	8'577
1 enfant	0.27	0.25	0.23	0.25	0.28	0.31	0.33	0.33	0.41
2 enfants	0.55	0.55	0.54	0.53	0.51	0.49	0.48	0.48	0.42
3 enfants et plus	0.18	0.20	0.23	0.22	0.21	0.20	0.19	0.19	0.17
Parents seuls avec enfants	1'154	1'399	1'646	1'823	1'931	2'043	2'169	2'287	2'482
1 enfant	0.58	0.56	0.53	0.54	0.54	0.56	0.59	0.60	0.67
2 enfants	0.31	0.32	0.32	0.32	0.32	0.31	0.29	0.28	0.23
3 enfants et plus	0.11	0.13	0.14	0.14	0.14	0.13	0.12	0.12	0.10
Tous les enfants >= 16 ans	7'571	6'910	6'194	6'751	7'561	7'698	7'442	7'192	6'408
Couples avec enfants	6'102	5'459	4'816	5'144	5'650	5'679	5'453	5'255	4'649
1 enfant	0.50	0.47	0.45	0.43	0.44	0.46	0.46	0.45	0.52
2 enfants	0.40	0.41	0.42	0.42	0.41	0.39	0.38	0.39	0.33
3 enfants et plus	0.10	0.12	0.13	0.15	0.15	0.15	0.15	0.16	0.14
Parents seuls avec enfants	1'469	1'451	1'378	1'607	1'911	2'019	1'989	1'936	1'759
1 enfant	0.82	0.80	0.78	0.76	0.74	0.75	0.77	0.76	0.82
2 enfants	0.13	0.15	0.16	0.17	0.18	0.18	0.16	0.16	0.12
3 enfants et plus	0.04	0.05	0.06	0.07	0.08	0.08	0.07	0.08	0.06

Annexe 5.1 : La Brévine

	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025	2030
Population totale	1'403	1'384	1'413	1'466	1'443	1'402	1'373	1'344	1'313
Ménages	533	538	563	587	593	592	598	599	593
Personnes par ménage	2.60	2.54	2.47	2.46	2.41	2.35	2.28	2.22	2.19
Ménages par taille									
1 personne	139	150	168	174	184	187	197	203	205
2 personnes	162	166	177	189	194	203	214	221	223
3 personnes	77	76	76	77	74	71	68	64	60
4 personnes	101	93	89	92	88	82	74	69	65
5 personnes	40	37	36	39	39	37	35	34	33
6 personnes et plus	13	15	17	16	13	11	9	8	7
Ménages par type									
Personnes seules	132	146	168	174	184	187	197	203	205
< 45 ans	0.33	0.35	0.36	0.31	0.26	0.25	0.22	0.21	0.20
>= 45 ans	0.67	0.65	0.64	0.69	0.74	0.75	0.78	0.79	0.80
Couples sans enfant	160	171	189	191	187	187	197	203	207
1 personne < 45 ans	0.30	0.26	0.23	0.21	0.17	0.16	0.16	0.16	0.15
2 personnes >= 45 ans	0.70	0.74	0.77	0.79	0.83	0.84	0.84	0.84	0.85
Couples avec enfants	201	183	171	182	179	171	159	148	140
1 enfant	0.20	0.22	0.23	0.25	0.27	0.33	0.38	0.40	0.48
2 enfants	0.54	0.52	0.50	0.49	0.47	0.43	0.40	0.39	0.33
3 enfants et plus	0.26	0.26	0.27	0.27	0.26	0.24	0.22	0.22	0.19
Parents seuls avec enfants	10	15	20	26	31	34	33	32	29
1 enfant	0.44	0.28	0.26	0.44	0.56	0.69	0.74	0.78	0.82
2 enfants	0.34	0.47	0.47	0.36	0.28	0.20	0.16	0.14	0.12
3 enfants et plus	0.22	0.26	0.27	0.20	0.16	0.11	0.09	0.08	0.06
Autres ménages	30	22	15	14	13	12	12	12	12
2 personnes	0.87	0.79	0.61	0.65	0.72	0.80	0.80	0.81	0.80
3 personnes et plus	0.13	0.21	0.39	0.35	0.28	0.20	0.20	0.19	0.20
Logements	533	538	563	587	593	592	598	599	593
Personnes par pièce	0.66	0.64	0.62	0.62	0.61	0.60	0.59	0.58	0.57
Pièces par logement	3.95	3.96	3.97	3.98	3.97	3.91	3.84	3.82	3.81

Annexe 5.2 : Le Locle

	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025	2030
Population totale	12'413	12'327	11'648	11'447	11'141	11'109	11'056	11'022	10'975
Ménages	5'430	5'455	5'206	5'144	5'053	5'083	5'086	5'077	5'056
Personnes par ménage	2.23	2.21	2.19	2.18	2.17	2.15	2.14	2.14	2.14
Ménages par taille									
1 personne	1'851	1'951	1'940	1'933	1'929	1'960	1'973	1'971	1'969
2 personnes	1'780	1'764	1'666	1'623	1'585	1'601	1'613	1'616	1'607
3 personnes	781	735	655	660	650	654	649	641	630
4 personnes	778	742	671	652	618	597	583	578	574
5 personnes	195	205	206	210	210	212	212	215	220
6 personnes et plus	45	58	68	65	61	58	56	56	56
Ménages par type									
Personnes seules	1'818	1'934	1'940	1'933	1'929	1'960	1'973	1'971	1'969
< 45 ans	0.33	0.33	0.33	0.31	0.30	0.30	0.29	0.29	0.28
>= 45 ans	0.67	0.67	0.67	0.69	0.70	0.70	0.71	0.71	0.72
Couples sans enfant	1'662	1'659	1'577	1'507	1'444	1'445	1'448	1'448	1'439
1 personne < 45 ans	0.24	0.23	0.22	0.21	0.21	0.22	0.22	0.21	0.21
2 personnes >= 45 ans	0.76	0.77	0.78	0.79	0.79	0.78	0.78	0.79	0.79
Couples avec enfants	1'533	1'449	1'303	1'307	1'280	1'274	1'260	1'253	1'242
1 enfant	0.41	0.38	0.34	0.36	0.38	0.42	0.41	0.37	0.42
2 enfants	0.46	0.47	0.48	0.47	0.45	0.42	0.43	0.46	0.42
3 enfants et plus	0.13	0.15	0.18	0.17	0.17	0.16	0.16	0.17	0.16
Parents seuls avec enfants	201	240	263	283	297	303	307	310	312
1 enfant	0.73	0.68	0.64	0.64	0.64	0.67	0.68	0.65	0.69
2 enfants	0.20	0.23	0.25	0.25	0.26	0.23	0.22	0.25	0.22
3 enfants et plus	0.07	0.09	0.11	0.11	0.11	0.10	0.10	0.10	0.09
Autres ménages	216	172	124	114	103	100	98	95	93
2 personnes	0.85	0.88	0.92	0.89	0.85	0.82	0.81	0.80	0.79
3 personnes et plus	0.15	0.12	0.08	0.11	0.15	0.18	0.19	0.20	0.21
Logements	5'430	5'455	5'206	5'144	5'053	5'083	5'086	5'077	5'056
Personnes par pièce	0.63	0.61	0.59	0.58	0.58	0.58	0.57	0.57	0.57
Pièces par logement	3.57	3.64	3.71	3.74	3.75	3.74	3.74	3.75	3.76

Annexe 5.3 : La Chaux-de-Fonds

	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025	2030
Population totale	37'679	37'884	37'600	37'438	37'744	38'560	39'269	40'041	40'803
Ménages	16'628	16'968	17'065	17'015	17'249	17'741	18'176	18'618	19'037
Personnes par ménage	2.22	2.19	2.15	2.16	2.16	2.15	2.13	2.13	2.12
Ménages par taille									
1 personne	5'683	6'223	6'644	6'662	6'793	7'032	7'246	7'458	7'666
2 personnes	5'511	5'415	5'258	5'154	5'186	5'347	5'515	5'688	5'842
3 personnes	2'441	2'308	2'148	2'167	2'231	2'311	2'357	2'383	2'398
4 personnes	2'265	2'235	2'177	2'166	2'153	2'148	2'142	2'154	2'172
5 personnes	579	614	642	657	665	672	676	685	701
6 personnes et plus	149	173	196	210	221	231	239	249	258
Ménages par type									
Personnes seules	5'630	6'193	6'644	6'662	6'793	7'032	7'246	7'458	7'666
< 45 ans	0.34	0.35	0.36	0.34	0.33	0.33	0.32	0.31	0.30
>= 45 ans	0.66	0.65	0.64	0.66	0.67	0.67	0.68	0.69	0.70
Couples sans enfant	4'952	4'945	4'872	4'687	4'648	4'751	4'880	5'028	5'172
1 personne < 45 ans	0.26	0.25	0.24	0.25	0.26	0.27	0.27	0.26	0.26
2 personnes >= 45 ans	0.74	0.75	0.76	0.75	0.74	0.73	0.73	0.74	0.74
Couples avec enfants	4'506	4'372	4'191	4'279	4'388	4'501	4'553	4'601	4'642
1 enfant	0.45	0.41	0.37	0.37	0.40	0.43	0.44	0.43	0.51
2 enfants	0.43	0.45	0.47	0.47	0.44	0.42	0.41	0.41	0.36
3 enfants et plus	0.12	0.14	0.16	0.16	0.16	0.15	0.15	0.15	0.14
Parents seuls avec enfants	765	875	961	1'021	1'070	1'103	1'139	1'169	1'192
1 enfant	0.73	0.71	0.69	0.65	0.64	0.65	0.67	0.66	0.73
2 enfants	0.20	0.21	0.22	0.25	0.26	0.25	0.24	0.24	0.19
3 enfants et plus	0.07	0.08	0.09	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.08
Autres ménages	775	584	396	368	350	355	357	362	365
2 personnes	0.84	0.86	0.89	0.87	0.84	0.82	0.81	0.80	0.79
3 personnes et plus	0.16	0.14	0.11	0.13	0.16	0.18	0.19	0.20	0.21
Logements	16'628	16'968	17'065	17'015	17'249	17'741	18'176	18'618	19'037
Personnes par pièce	0.64	0.62	0.60	0.60	0.59	0.59	0.58	0.58	0.57
Pièces par logement	3.49	3.54	3.58	3.61	3.63	3.64	3.67	3.68	3.70

Annexe 5.4 : Val-de-Travers

	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025	2030
Population totale	12'323	12'408	12'327	12'196	11'952	11'888	11'782	11'648	11'447
Ménages	5'190	5'294	5'312	5'350	5'391	5'479	5'525	5'533	5'495
Personnes par ménage	2.31	2.28	2.26	2.23	2.18	2.14	2.10	2.07	2.05
Ménages par taille									
1 personne	1'684	1'816	1'906	1'952	2'028	2'106	2'169	2'213	2'242
2 personnes	1'649	1'654	1'639	1'680	1'738	1'814	1'865	1'892	1'891
3 personnes	773	733	681	678	669	664	645	618	585
4 personnes	802	789	766	723	656	608	569	541	513
5 personnes	215	229	240	232	214	201	190	183	178
6 personnes et plus	66	74	81	85	85	86	86	86	86
Ménages par type									
Personnes seules	1'645	1'796	1'906	1'952	2'028	2'106	2'169	2'213	2'242
< 45 ans	0.32	0.32	0.32	0.29	0.27	0.27	0.26	0.25	0.24
>= 45 ans	0.68	0.68	0.68	0.71	0.73	0.73	0.74	0.75	0.76
Couples sans enfant	1'558	1'568	1'559	1'566	1'598	1'657	1'704	1'733	1'740
1 personne < 45 ans	0.25	0.22	0.20	0.19	0.19	0.19	0.19	0.18	0.17
2 personnes >= 45 ans	0.75	0.78	0.80	0.81	0.81	0.81	0.81	0.82	0.83
Couples avec enfants	1'577	1'518	1'440	1'410	1'346	1'300	1'242	1'189	1'129
1 enfant	0.37	0.33	0.30	0.32	0.39	0.45	0.49	0.49	0.56
2 enfants	0.48	0.50	0.51	0.49	0.44	0.39	0.37	0.36	0.31
3 enfants et plus	0.15	0.17	0.20	0.19	0.17	0.16	0.15	0.15	0.13
Parents seuls avec enfants	190	241	286	306	308	306	300	291	279
1 enfant	0.74	0.67	0.61	0.60	0.65	0.71	0.75	0.76	0.80
2 enfants	0.19	0.24	0.27	0.28	0.24	0.20	0.17	0.17	0.14
3 enfants et plus	0.07	0.10	0.12	0.12	0.11	0.09	0.08	0.08	0.07
Autres ménages	219	171	121	116	111	111	110	108	105
2 personnes	0.80	0.84	0.90	0.87	0.84	0.81	0.80	0.80	0.79
3 personnes et plus	0.20	0.16	0.10	0.13	0.16	0.19	0.20	0.20	0.21
Logements	5'190	5'294	5'312	5'350	5'391	5'479	5'525	5'533	5'495
Personnes par pièce	0.62	0.61	0.59	0.58	0.57	0.56	0.55	0.55	0.54
Pièces par logement	3.72	3.76	3.81	3.82	3.82	3.81	3.79	3.79	3.79

Annexe 5.5 : Les Ponts-de-Martel

	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025	2030
Population totale	2'327	2'410	2'519	2'485	2'476	2'460	2'449	2'427	2'396
Ménages	948	986	1'036	1'031	1'061	1'079	1'099	1'109	1'107
Personnes par ménage	2.41	2.39	2.37	2.37	2.30	2.26	2.21	2.17	2.14
Ménages par taille									
1 personne	289	313	341	335	359	376	394	407	414
2 personnes	303	313	327	331	349	362	377	388	388
3 personnes	134	132	130	131	131	132	131	128	125
4 personnes	148	151	153	151	144	138	131	124	120
5 personnes	54	56	59	57	52	48	45	41	39
6 personnes et plus	19	22	24	25	24	23	22	21	21
Ménages par type									
Personnes seules	278	307	341	335	359	376	394	407	414
< 45 ans	0.29	0.32	0.35	0.35	0.31	0.28	0.27	0.26	0.24
>= 45 ans	0.71	0.68	0.65	0.65	0.69	0.72	0.73	0.74	0.76
Couples sans enfant	295	308	325	318	326	332	345	355	356
1 personne < 45 ans	0.26	0.25	0.24	0.24	0.21	0.20	0.19	0.19	0.18
2 personnes >= 45 ans	0.74	0.75	0.76	0.76	0.79	0.80	0.81	0.81	0.82
Couples avec enfants	307	298	291	295	292	287	276	264	255
1 enfant	0.29	0.25	0.21	0.23	0.29	0.34	0.38	0.41	0.47
2 enfants	0.50	0.51	0.52	0.52	0.48	0.46	0.43	0.41	0.37
3 enfants et plus	0.21	0.24	0.27	0.26	0.23	0.20	0.19	0.18	0.16
Parents seuls avec enfants	29	37	45	53	58	62	62	61	60
1 enfant	0.55	0.44	0.39	0.48	0.59	0.66	0.69	0.73	0.77
2 enfants	0.32	0.38	0.39	0.34	0.27	0.22	0.21	0.18	0.15
3 enfants et plus	0.13	0.18	0.22	0.18	0.14	0.11	0.10	0.09	0.08
Autres ménages	40	37	34	30	26	22	23	23	22
2 personnes	0.85	0.84	0.83	0.82	0.81	0.80	0.79	0.80	0.79
3 personnes et plus	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.20	0.21
Logements	948	986	1'036	1'031	1'061	1'079	1'099	1'109	1'107
Personnes par pièce	0.63	0.62	0.61	0.61	0.59	0.59	0.58	0.57	0.56
Pièces par logement	3.80	3.83	3.86	3.88	3.88	3.85	3.82	3.81	3.81

Annexe 5.6 : Val-de-Ruz

	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025	2030
Population totale	13'772	14'745	15'626	16'223	16'985	17'748	18'474	19'179	19'869
Ménages	5'486	5'963	6'407	6'682	7'070	7'514	7'978	8'434	8'860
Personnes par ménage	2.45	2.42	2.39	2.39	2.38	2.35	2.30	2.26	2.23
Ménages par taille									
1 personne	1'561	1'793	2'022	2'086	2'224	2'416	2'636	2'858	3'071
2 personnes	1'682	1'827	1'965	2'068	2'206	2'393	2'609	2'822	3'007
3 personnes	886	913	929	964	1'010	1'049	1'082	1'108	1'124
4 personnes	1'006	1'030	1'042	1'091	1'139	1'156	1'152	1'149	1'159
5 personnes	276	310	343	359	374	379	379	375	376
6 personnes et plus	76	91	105	112	118	120	121	122	124
Ménages par type									
Personnes seules	1'523	1'771	2'022	2'086	2'224	2'416	2'636	2'858	3'071
< 45 ans	0.41	0.41	0.41	0.37	0.33	0.30	0.28	0.27	0.26
>= 45 ans	0.59	0.59	0.59	0.63	0.67	0.70	0.72	0.73	0.74
Couples sans enfant	1'603	1'757	1'903	1'951	2'029	2'169	2'367	2'572	2'750
1 personne < 45 ans	0.33	0.31	0.29	0.26	0.25	0.23	0.22	0.21	0.21
2 personnes >= 45 ans	0.67	0.69	0.71	0.74	0.75	0.77	0.78	0.79	0.79
Couples avec enfants	1'919	2'002	2'067	2'159	2'248	2'285	2'302	2'312	2'334
1 enfant	0.35	0.34	0.33	0.33	0.34	0.35	0.38	0.40	0.48
2 enfants	0.50	0.49	0.48	0.48	0.48	0.48	0.46	0.44	0.39
3 enfants et plus	0.16	0.17	0.19	0.19	0.18	0.17	0.16	0.16	0.14
Parents seuls avec enfants	245	265	282	349	425	488	508	518	523
1 enfant	0.62	0.58	0.55	0.58	0.60	0.62	0.65	0.66	0.74
2 enfants	0.28	0.30	0.31	0.29	0.28	0.27	0.25	0.24	0.18
3 enfants et plus	0.10	0.12	0.14	0.12	0.12	0.11	0.10	0.10	0.08
Autres ménages	196	169	134	138	145	156	165	174	182
2 personnes	0.75	0.81	0.92	0.88	0.83	0.80	0.79	0.78	0.78
3 personnes et plus	0.25	0.19	0.08	0.12	0.17	0.20	0.21	0.22	0.22
Logements	5'486	5'963	6'407	6'682	7'070	7'514	7'978	8'434	8'860
Personnes par pièce	0.65	0.63	0.62	0.61	0.61	0.60	0.59	0.58	0.58
Pièces par logement	3.79	3.82	3.86	3.90	3.93	3.92	3.89	3.88	3.88

Annexe 5.7 : Saint-Aubin-Sauges

	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025	2030
Population totale	4'679	4'675	4'795	4'857	5'065	5'191	5'340	5'497	5'646
Ménages	1'862	1'920	2'023	2'085	2'211	2'328	2'453	2'567	2'670
Personnes par ménage	2.41	2.35	2.30	2.28	2.26	2.21	2.16	2.12	2.10
Ménages par taille									
1 personne	549	604	671	701	754	822	894	957	1'017
2 personnes	591	614	652	682	732	791	853	908	952
3 personnes	290	280	277	279	289	291	292	292	291
4 personnes	314	303	300	298	308	300	293	290	290
5 personnes	92	92	95	94	97	93	90	88	87
6 personnes et plus	28	28	28	29	31	31	31	31	32
Ménages par type									
Personnes seules	530	594	671	701	754	822	894	957	1'017
< 45 ans	0.35	0.34	0.34	0.31	0.29	0.27	0.25	0.23	0.22
>= 45 ans	0.65	0.66	0.66	0.69	0.71	0.73	0.75	0.77	0.78
Couples sans enfant	587	603	632	643	675	721	776	827	869
1 personne < 45 ans	0.28	0.25	0.23	0.22	0.22	0.22	0.21	0.20	0.20
2 personnes >= 45 ans	0.72	0.75	0.77	0.78	0.78	0.78	0.79	0.80	0.80
Couples avec enfants	621	587	570	579	605	601	593	590	589
1 enfant	0.34	0.34	0.32	0.34	0.38	0.44	0.48	0.49	0.52
2 enfants	0.49	0.49	0.49	0.48	0.45	0.41	0.38	0.37	0.35
3 enfants et plus	0.16	0.18	0.19	0.19	0.17	0.16	0.14	0.14	0.13
Parents seuls avec enfants	61	71	82	100	123	136	139	141	142
1 enfant	0.68	0.63	0.54	0.62	0.65	0.70	0.74	0.76	0.80
2 enfants	0.23	0.27	0.33	0.27	0.24	0.21	0.18	0.16	0.14
3 enfants et plus	0.09	0.11	0.13	0.11	0.11	0.09	0.08	0.07	0.06
Autres ménages	63	65	68	62	54	49	51	52	53
2 personnes	0.71	0.79	0.87	0.86	0.84	0.83	0.82	0.82	0.82
3 personnes et plus	0.29	0.21	0.13	0.14	0.16	0.17	0.18	0.18	0.18
Logements	1'862	1'920	2'023	2'085	2'211	2'328	2'453	2'567	2'670
Personnes par pièce	0.64	0.62	0.61	0.60	0.59	0.58	0.56	0.55	0.54
Pièces par logement	3.75	3.77	3.78	3.81	3.83	3.84	3.85	3.86	3.87

Annexe 5.8 : Boudry

	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025	2030
Population totale	28'833	29'876	30'920	31'533	32'627	33'323	34'167	34'961	35'640
Ménages	12'071	12'693	13'326	13'718	14'373	14'897	15'505	16'045	16'497
Personnes par ménage	2.35	2.31	2.27	2.26	2.24	2.22	2.19	2.16	2.14
Ménages par taille									
1 personne	3'694	4'144	4'603	4'760	5'053	5'328	5'649	5'936	6'187
2 personnes	3'855	4'005	4'170	4'342	4'583	4'830	5'116	5'363	5'562
3 personnes	1'939	1'890	1'831	1'858	1'927	1'959	1'993	2'010	2'006
4 personnes	1'972	1'986	1'996	2'005	2'031	1'997	1'965	1'950	1'947
5 personnes	482	524	565	579	592	589	583	582	584
6 personnes et plus	128	144	160	174	187	193	198	203	210
Ménages par type									
Personnes seules	3'601	4'092	4'603	4'760	5'053	5'328	5'649	5'936	6'187
< 45 ans	0.38	0.38	0.38	0.34	0.32	0.29	0.28	0.27	0.26
>= 45 ans	0.62	0.62	0.62	0.66	0.68	0.71	0.72	0.73	0.74
Couples sans enfant	3'610	3'772	3'946	4'035	4'196	4'397	4'653	4'877	5'068
1 personne < 45 ans	0.30	0.27	0.24	0.23	0.22	0.21	0.21	0.20	0.20
2 personnes >= 45 ans	0.70	0.73	0.76	0.77	0.78	0.79	0.79	0.80	0.80
Couples avec enfants	3'861	3'858	3'845	3'905	3'999	3'980	3'977	3'979	3'974
1 enfant	0.42	0.39	0.37	0.38	0.38	0.40	0.42	0.41	0.46
2 enfants	0.46	0.46	0.47	0.46	0.46	0.45	0.44	0.44	0.41
3 enfants et plus	0.12	0.14	0.16	0.16	0.15	0.15	0.14	0.14	0.13
Parents seuls avec enfants	502	578	648	736	838	893	919	938	947
1 enfant	0.73	0.71	0.68	0.67	0.64	0.64	0.66	0.67	0.71
2 enfants	0.20	0.22	0.23	0.24	0.26	0.26	0.25	0.24	0.21
3 enfants et plus	0.07	0.08	0.09	0.09	0.10	0.10	0.09	0.09	0.08
Autres ménages	496	393	284	283	286	299	306	314	320
2 personnes	0.79	0.83	0.93	0.89	0.84	0.81	0.80	0.80	0.79
3 personnes et plus	0.21	0.17	0.07	0.11	0.16	0.19	0.20	0.20	0.21
Logements	12'071	12'693	13'326	13'718	14'373	14'897	15'505	16'045	16'497
Personnes par pièce	0.63	0.62	0.60	0.60	0.59	0.59	0.58	0.57	0.56
Pièces par logement	3.70	3.73	3.76	3.77	3.78	3.78	3.79	3.79	3.80

Annexe 5.9 : Neuchâtel

	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025	2030
Population totale	42'177	41'790	42'139	41'699	43'492	44'947	46'195	47'351	48'421
Ménages	18'618	18'809	19'329	19'214	20'158	20'925	21'624	22'314	22'963
Personnes par ménage	2.21	2.17	2.12	2.12	2.12	2.11	2.10	2.09	2.08
Ménages par taille									
1 personne	6'564	7'064	7'677	7'653	8'069	8'405	8'734	9'082	9'421
2 personnes	5'918	5'861	5'918	5'901	6'204	6'472	6'743	7'025	7'292
3 personnes	2'749	2'613	2'528	2'481	2'590	2'678	2'726	2'754	2'774
4 personnes	2'614	2'464	2'354	2'288	2'327	2'346	2'352	2'348	2'341
5 personnes	619	634	660	681	730	766	794	815	834
6 personnes et plus	155	173	193	210	237	258	275	289	301
Ménages par type									
Personnes seules	6'390	6'973	7'677	7'653	8'069	8'405	8'734	9'082	9'421
< 45 ans	0.39	0.40	0.41	0.39	0.38	0.37	0.35	0.34	0.33
>= 45 ans	0.61	0.60	0.59	0.61	0.62	0.63	0.65	0.66	0.67
Couples sans enfant	5'282	5'304	5'424	5'344	5'567	5'783	5'997	6'244	6'492
1 personne < 45 ans	0.30	0.29	0.29	0.29	0.29	0.29	0.29	0.28	0.27
2 personnes >= 45 ans	0.70	0.71	0.71	0.71	0.71	0.71	0.71	0.72	0.73
Couples avec enfants	5'093	4'830	4'657	4'662	4'900	5'070	5'159	5'201	5'222
1 enfant	0.48	0.47	0.46	0.47	0.47	0.48	0.48	0.47	0.55
2 enfants	0.41	0.41	0.41	0.39	0.39	0.38	0.38	0.38	0.32
3 enfants et plus	0.11	0.12	0.14	0.14	0.14	0.14	0.15	0.15	0.13
Parents seuls avec enfants	931	958	993	1'046	1'158	1'233	1'294	1'337	1'369
1 enfant	0.76	0.73	0.71	0.71	0.70	0.71	0.72	0.71	0.78
2 enfants	0.18	0.20	0.21	0.20	0.21	0.20	0.20	0.20	0.15
3 enfants et plus	0.06	0.07	0.08	0.08	0.09	0.09	0.09	0.09	0.07
Autres ménages	922	744	577	510	464	434	440	449	459
2 personnes	0.78	0.82	0.89	0.88	0.85	0.83	0.82	0.81	0.81
3 personnes et plus	0.22	0.18	0.11	0.12	0.15	0.17	0.18	0.19	0.19
Logements	18'618	18'809	19'329	19'214	20'158	20'925	21'624	22'314	22'963
Personnes par pièce	0.63	0.61	0.59	0.59	0.59	0.59	0.59	0.59	0.58
Pièces par logement	3.50	3.54	3.57	3.57	3.57	3.56	3.56	3.56	3.56

Annexe 5.10 : Le Landeron

	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025	2030
Population totale	8'212	8'771	8'903	9'636	9'096	9'243	9'392	9'533	9'627
Ménages	3'246	3'542	3'671	4'018	3'893	4'046	4'200	4'329	4'429
Personnes par ménage	2.48	2.43	2.37	2.36	2.31	2.27	2.22	2.19	2.16
Ménages par taille									
1 personne	897	1'056	1'170	1'283	1'286	1'376	1'467	1'550	1'630
2 personnes	976	1'066	1'105	1'232	1'227	1'316	1'404	1'468	1'506
3 personnes	547	556	538	590	558	564	569	570	563
4 personnes	618	640	629	660	587	560	534	518	508
5 personnes	170	180	182	194	175	168	161	157	155
6 personnes et plus	37	43	47	58	59	62	64	66	68
Ménages par type									
Personnes seules	870	1'040	1'170	1'283	1'286	1'376	1'467	1'550	1'630
< 45 ans	0.44	0.42	0.40	0.37	0.33	0.30	0.28	0.26	0.26
>= 45 ans	0.56	0.58	0.60	0.63	0.67	0.70	0.72	0.74	0.74
Couples sans enfant	908	1'011	1'068	1'159	1'132	1'203	1'284	1'343	1'384
1 personne < 45 ans	0.37	0.32	0.28	0.26	0.23	0.22	0.21	0.20	0.20
2 personnes >= 45 ans	0.63	0.68	0.72	0.74	0.77	0.78	0.79	0.80	0.80
Couples avec enfants	1'196	1'221	1'184	1'277	1'165	1'136	1'112	1'096	1'079
1 enfant	0.38	0.35	0.33	0.33	0.37	0.40	0.44	0.44	0.50
2 enfants	0.48	0.49	0.50	0.50	0.47	0.44	0.41	0.40	0.36
3 enfants et plus	0.14	0.15	0.17	0.17	0.16	0.16	0.15	0.15	0.14
Parents seuls avec enfants	130	149	158	206	226	249	251	253	249
1 enfant	0.63	0.61	0.59	0.62	0.63	0.64	0.68	0.69	0.74
2 enfants	0.28	0.29	0.29	0.28	0.27	0.26	0.22	0.22	0.18
3 enfants et plus	0.09	0.10	0.11	0.11	0.10	0.10	0.09	0.09	0.08
Autres ménages	142	120	91	93	83	84	85	88	88
2 personnes	0.77	0.81	0.90	0.87	0.83	0.80	0.79	0.79	0.78
3 personnes et plus	0.23	0.19	0.10	0.13	0.17	0.20	0.21	0.21	0.22
Logements	3'246	3'542	3'671	4'018	3'893	4'046	4'200	4'329	4'429
Personnes par pièce	0.67	0.65	0.63	0.62	0.61	0.60	0.59	0.58	0.57
Pièces par logement	3.69	3.73	3.77	3.80	3.81	3.79	3.78	3.78	3.78